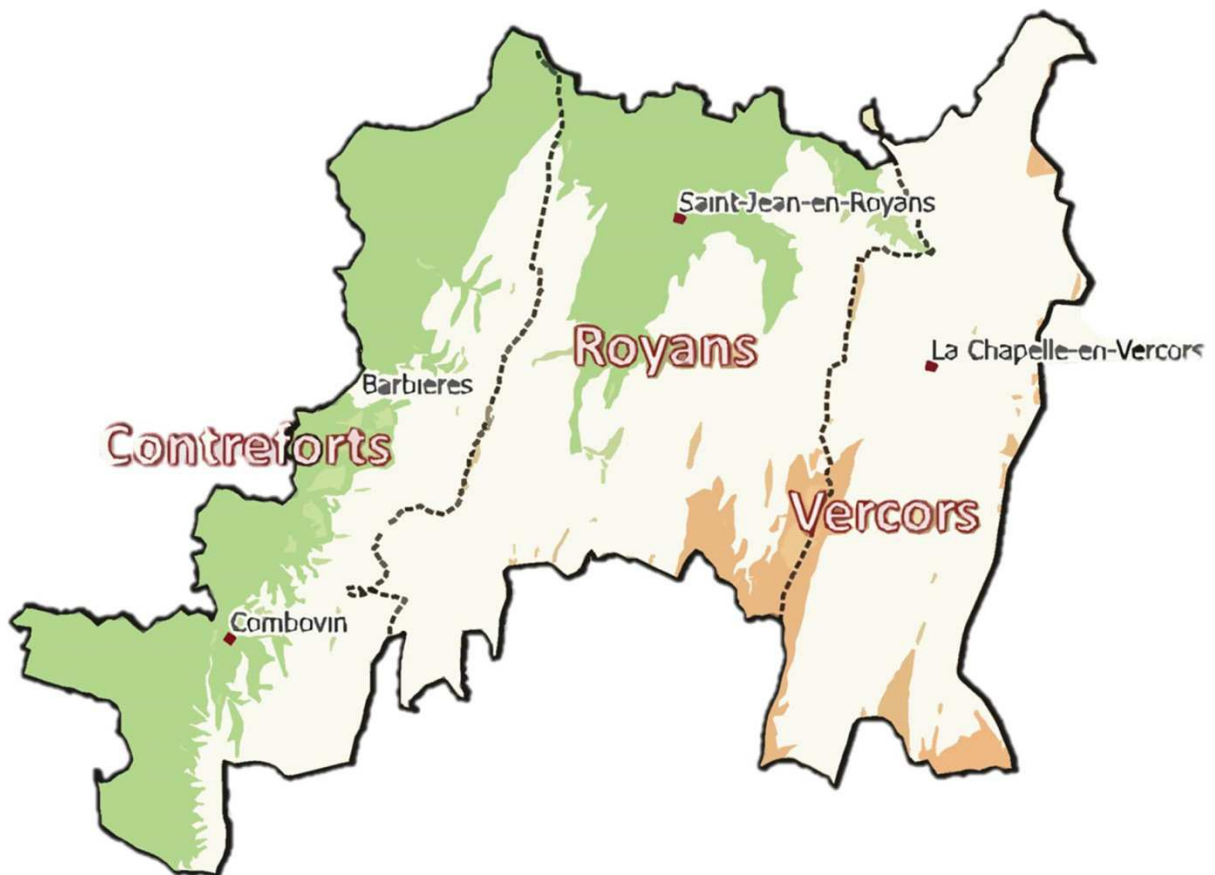




Royans-Vercors
Communauté
de Communes

Plan Pastoral Territorial

Royans, Vercors et Contreforts



2018-2023



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE	1
1.1. Périmètre retenu	1
1.2. Choix ayant abouti à ce périmètre	1
1.3. Renouveau du Plan Pastoral Territorial	2
1.4. Trois secteurs, deux configurations	2
1.5. L'agriculture du Territoire	3
1.6. Un patrimoine naturel de qualité et préservé	4
1.6.1. Natura 2000	5
1.6.2. Espaces Naturels Sensibles	6
1.6.3. Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope	6
2. LE PASTORALISME DU ROYANS VERCORS ET DES CONTREFORTS	7
2.1. Une mosaïque d'estive et de pâturages d'intersaison	7
2.2. Un territoire aux cheptels variés	9
2.3. Des terrains pastoraux très majoritairement privés	10
2.4. Une organisation pastorale collective	12
2.5. De nombreuses exploitations adhérentes aux groupements pastoraux	13
2.6. Une prédation des troupeaux qui bouleverse radicalement le pastoralisme	14
2.7. Autres usages des espaces pastoraux du Royans Vercors et Contreforts	16
2.7.1. Activités de pleine nature	16
2.7.2. Activité chasse	17
2.7.3. Forêt	17
2.7.4. Communication grand public	17
3. BILAN DES TRAVAUX PASTORAUX AU COURS DU 1ER PPT ET BESOINS	18
3.1. Le Plan Pastoral Territorial, un véritable levier	18
3.2. Bilan des investissements en équipements pastoraux	19
3.3. Analyses des investissements par famille d'équipements	20
3.3.1. Abreuvement	21
3.3.2. Clôtures	22
3.3.3. Débroussaillage	23
3.3.4. Contention	24
3.4. Bilan financier et taux de consommation des enveloppes	25
3.5. Diagnostic « AFOM » du territoire du Royans Vercors et Contreforts	27
4. PROGRAMME D' ACTIONS	28
5. MAQUETTE FINANCIERE	41
6. GOUVERNANCE	43
6.1. Elaboration du PPT : concertation locale, calendrier, acteurs,	43
6.2. Gouvernance : le comité de pilotage	44
6.3. Suivi, mise en œuvre et évaluation du PPT	44
6.3.1. Animation du programme	44
6.3.2. Le parcours d'un dossier de subvention	45
6.3.3. L'évaluation du programme	45

Edito des élus

Nancy FILLET COCHE

Vice-présidente en charge de
l'agriculture..... à la Communauté
de Communes du Royans Vercors

Fabrice LARUE




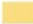

Vice-président en charge de
l'agriculture à la Communauté
d'agglomération de Valence Romans
Agglo

1. Présentation générale du territoire du Royans, Vercors et contreforts

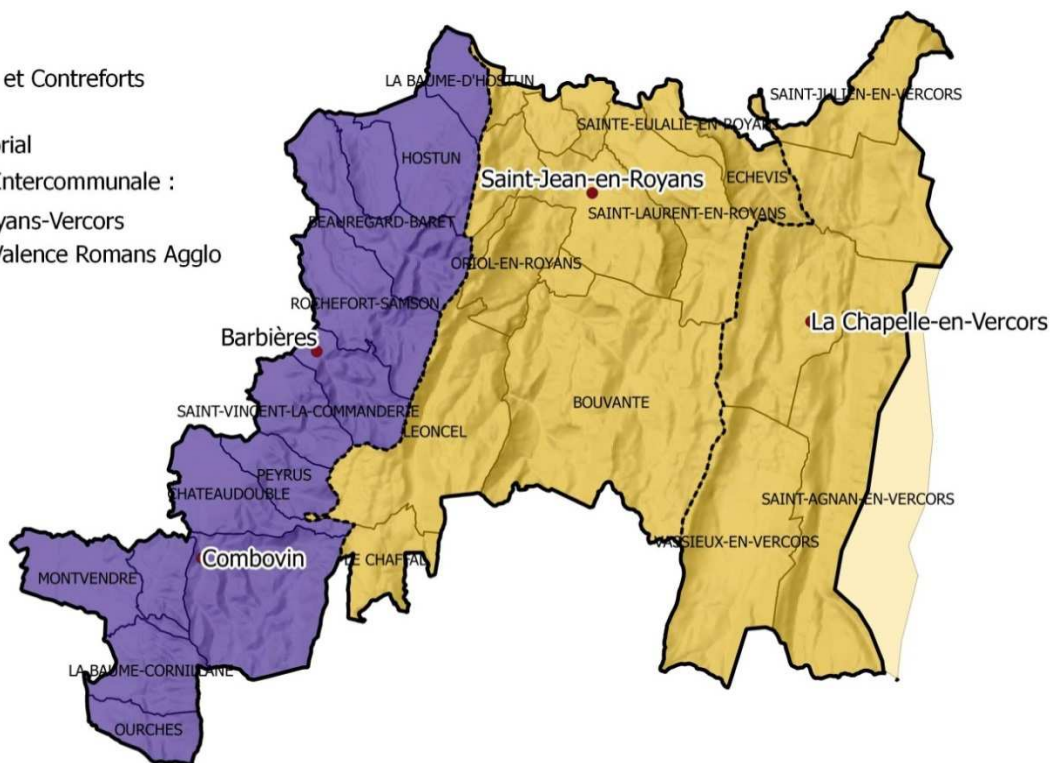
1.1. Périmètre retenu

Le périmètre retenu pour ce second Plan Pastoral Territorial du Royans, Vercors et Contreforts recouvre deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). La communauté de communes du Royans-Vercors, intégralement, et une partie de la Communauté d'Agglomération de Valence Romans (partie montagnarde à l'est). Ainsi ce sont 32 communes qui sont incluses dans ce nouveau périmètre, soit un peu plus de 70000 ha.

Légende

-  Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts
-  Sous-secteurs du PPT
-  Communes du Plan Pastoral Territorial
- Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :
-  Communauté de communes du Royans-Vercors
-  Communauté d'Agglomération de Valence Romans Agglo

0 5 10 km



1.2. Choix ayant abouti à ce périmètre

Le périmètre de ce second plan pastoral a évolué par rapport au premier PPT. L'inclusion de toutes les communes en EPCI et la nouvelle organisation territoriale ont conduit à des ajustements :

- Le retrait du plateau d'Ambel, désormais dans la communauté de communes du Val de Drôme
- L'inclusion des communes de Combovin, Barcelone, Montvendré, La Baume-Cornillane et Ourches, qui étaient initialement incluses dans le PPT de la Vallée de la Drôme et du Pays de Dieulefit.

Ainsi, par ces ajustements de périmètre, toutes les communes pastorales de la Communauté d'Agglomération de Valence Romans sont incluses dans un seul PPT, ce qui facilite franchement le suivi du dossier dans ce grand EPCI pour lequel le pastoralisme n'est pas dominant.

Il n'y a désormais plus que 2 EPCI porteurs, contre 3 communautés de communes et 5 communes sans structure communautaire.

1.3. Renouveau du Plan Pastoral Territorial

Il est vrai que la loi NOTRe et les nouveaux découpages administratifs ont quelque peu ralenti le processus du renouvellement du Plan Pastoral, mais les deux EPCI ont exprimé leur volonté de soutenir le pastoralisme par le dépôt et le portage d'un second Plan Pastoral Territorial qui soit opérationnel dès début 2018. Une première phase du renouvellement du PPT passe par le recueil des besoins des éleveurs, des élus du territoire et des autres acteurs. A cette fin ont été co-animées entre l'ADEM et les collectivités :

- des réunions où a été présenté dans une première partie le bilan du premier PPT. Dans un second temps, la parole a été donnée aux éleveurs et aux élus qui ont exprimé leurs besoins (structuration du domaine pastoral, équipements pastoraux, problématiques propres au Territoire...)
- une réunion avec les partenaires (profession agricole, forestiers, partenaires environnementaux, fédération des Chasseurs...) pour recueillir les besoins des autres acteurs.

Cette première phase de recueil des avis sur le terrain s'est avérée très riche et indispensable pour le montage d'un programme financier concerté entre l'ensemble des acteurs du périmètre concerné.

→ Les besoins identifiés au cours des réunions de terrain sont mis en avant dans le présent diagnostic dans les encarts colorés.

1.4. Trois secteurs, deux configurations

Trois secteurs ont été définis pour l'analyse du territoire :

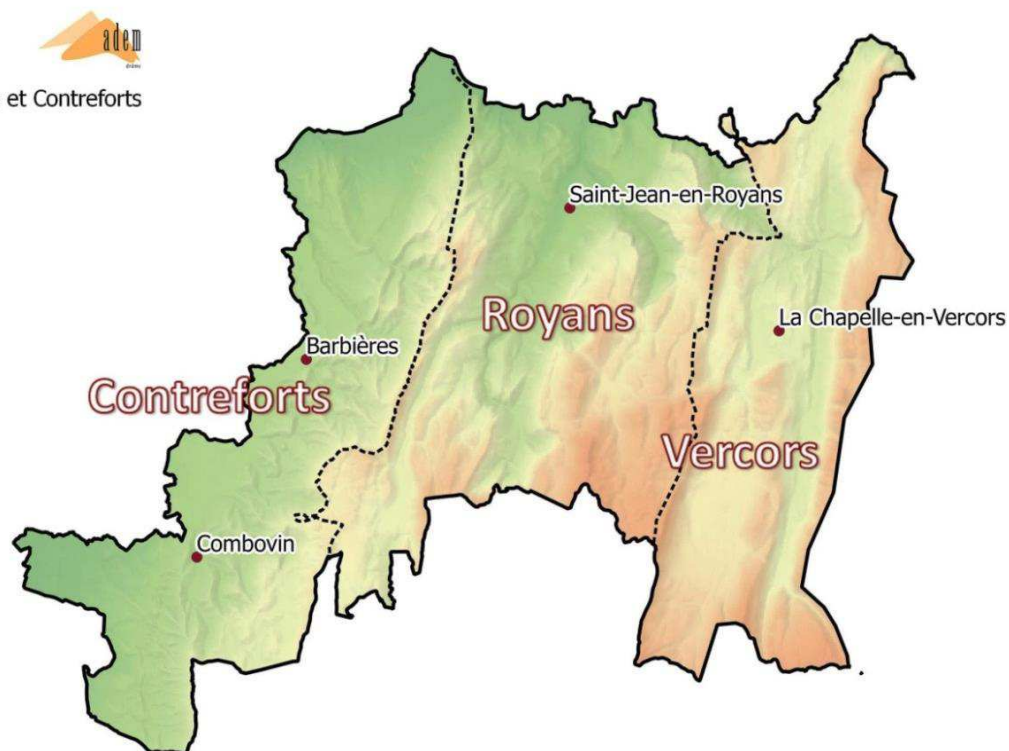
- Le Vercors reprend les contours de l'ex Communauté de communes du Vercors,
- Le Royans reprend les contours de l'ex Communauté de Communes du Pays du Royans
- Les Contreforts, pour les reliefs de l'Ouest appartenant à l'Agglo de Valence Romans.

Légende

□ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

---- Sous-secteurs du PPT

0 5 10 km



Ce sont en fait deux configurations principales que l'on retrouve sur ce territoire :

- La partie d'altitude, sur le plateau : C'est bien sûr le secteur du Vercors, mais aussi les hauteurs de Bouvante, de Léoncel... dans le Royans, ou encore le haut des communes des Contreforts (Combovin, Chateaudouble...)
- Les secteurs de Piémont, où la pente est parfois forte malgré tout, mais où le climat montagnard est atténué.

1.5. L'agriculture du Territoire

La géographie du Royans Vercors et Contreforts se comprend à la simple lecture de la carte des cultures.

- L'agriculture du Vercors est majoritairement composée d'exploitations avec atelier d'élevage. Le plateau de Vassieux et la Chapelle présentent des parcelles de superficie importante, généralement en prairie ou pâturages, et quelque fois en céréales. Les secteurs de Saint-Julien, Saint-Martin et Saint Agnan-en-Vercors recèlent eux de plus petites parcelles en fond de la vallée, elles aussi destinées à la pâture où au fourrage. Hors Réserve Naturelle des Hauts plateaux, les grandes estives se cantonnent sur Saint-Agnan en Vercors, avec les alpages du plateau de Beurre.
- Le Royans présente deux types d'agriculture : l'agriculture du plateau ou des zones au relief marqué, qui s'apparente franchement à l'agriculture du Vercors, avec notamment les grands alpages du plateau de Font d'Urle ; et l'agriculture de piémont, autour des communes de Saint-Jean, Saint-Laurent et Sainte-Eulalie, où la faible altitude et les pentes modérées permettent les grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux et maïs) mais aussi une nuculture importante (Noix de Grenoble).

- Les Contreforts Ouest, eux aussi avec deux types d'agriculture, de façon analogue au Royans mais avec ses spécificités : des pâturages et des prairies fauchées sur les reliefs, des Monts du Matin à Combovin, alors que le bas des communes de ce secteur s'apparente à la vallée du Rhône, avec des vergers, des grandes cultures, mais aussi du maraichage et des ateliers de semence.

Légende

□ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

---- Sous-secteurs du PPT

Cultures majoritaires (Ilots PAC 2012)

■ Arboriculture et noyeraies

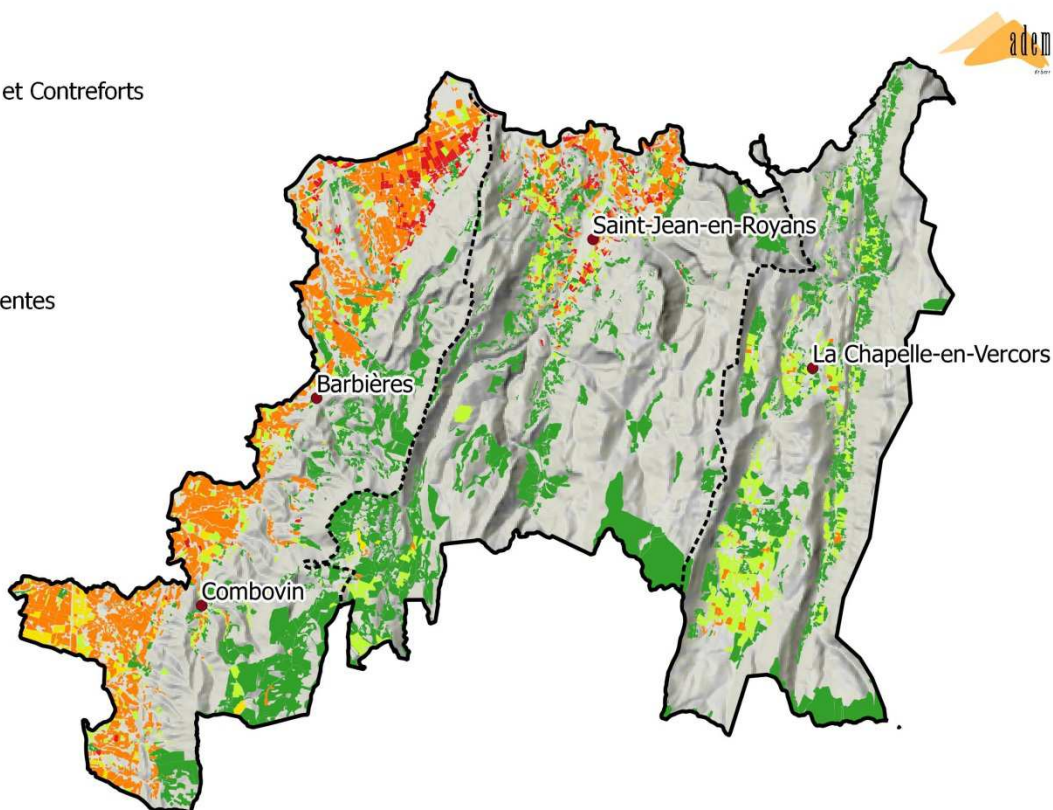
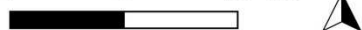
■ Grandes cultures

■ Fourrage et prairies temporaires

■ Estives, landes et prairies permanentes

■ Maraichage et semences

0 5 10 km



1.6. Un patrimoine naturel de qualité et préservé

Les surfaces pastorales coïncident souvent avec des espaces naturels à intérêts environnementaux, des paysages remarquables et une richesse d'espèces faunistiques ou floristiques. Les milieux naturels ouverts du Royans, du Vercors et des Contreforts sont très liés aux pratiques pastorales multiséculaires qui y ont eu lieu, la persistance de ces pratiques permet souvent de préserver certaines espèces ou habitats particuliers.

Légende

□ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

--- Sous-secteurs du PPT

Zonage environnemental :

■ Sites Natura 2000

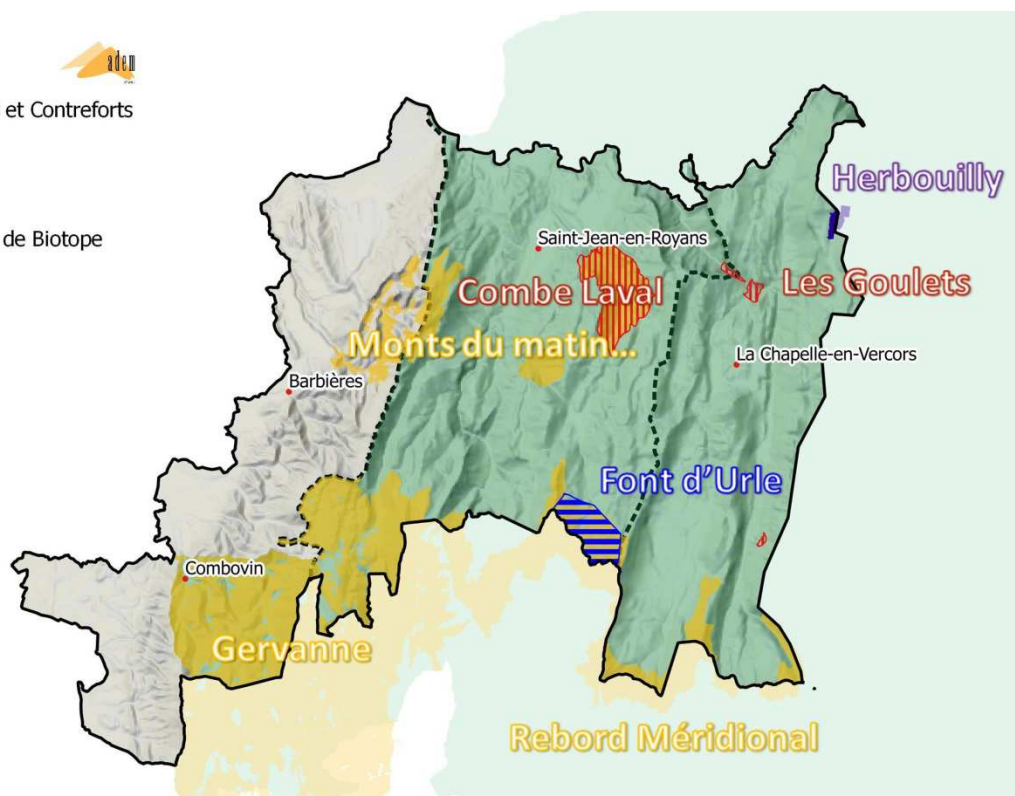
■ Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope

▨ Sites classés et inscrits

▨ Espace Naturel Sensible

■ PNR du Vercors

0 5 10 km



1.6.1. Natura 2000

Lors du montage du PPT1, aucun document d'objectif ni animation de site n'existait pour 4 sites à l'étude. Depuis, 3 sites ont émergé (en 2015-2016), ils sont désormais animés par le PNR du Vercors :

- Le site Natura 2000 du **rebord méridional du Vercors FR8201682** avait été proposé dès 2003, mais il a été désigné officiellement « Zone Spéciale de Conservation - ZPS », c'est-à-dire relevant de la directive Habitats en 2016. Ce site de plus de 4700 ha s'étend du col de la Bataille jusqu'à la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, et couvre une multitude d'espaces pastoraux d'estive.
Le site est constitué d'un ensemble de crêtes qui bordent le sud du plateau et surplombent la vallée de la Drôme. De ce fait, il présente un versant nord sous influence alpine, un versant sud sous influence méditerranéenne, avec deux groupes d'habitats et d'espèces différents et très typés. Constitué de mosaïques d'habitats, ce site est richement diversifié (habitats et espèces d'intérêt communautaire) auxquels s'ajoutent de nombreuses espèces floristiques à statut départemental, régional ou national.
- Le site Natura 2000 de la **Gervanne et rebord occidental du Vercors FR8201681** avait lui été proposé dès 1998. Ce grand site de plus de 18000 ha est constitué par la vallée de la Gervanne et de la Sye, ainsi que du rebord sud-ouest du plateau du Vercors qui la prolonge vers le nord. Partagé entre les influences alpines et méditerranéennes, ce site présente une grande richesse faunistique et floristique et des milieux très diversifiés. Les pelouses sèches calcaires présentant une grande richesse en orchidées recouvrent près d'un cinquième de la surface. Un des objectifs de gestion du site sera donc de maintenir le milieu ouvert dans les zones de pelouses en favorisant le pâturage.

- Le site Natura 2000 des **monts du matin, de combe Laval et du val Sainte-Marie FR8201692** est constitué de 3 entités géographiques du même nom. La zone des monts du matin est l'entité la plus pastorale ; les pelouses recensées sont renommées pour leur richesse en orchidées, de façon analogue aux secteurs de la Gervanne.

Le pastoralisme permet la mise en valeur et l'entretien de ces milieux à forte valeur écologique. Dans le cadre des sites Natura 2000, ce rôle déterminant des pratiques pastorales est reconnu ; les agriculteurs et les groupements pastoraux peuvent en contrepartie de bonnes pratiques (lutte contre l'enfrichement, respect des périodes de nidification, pâturage en sous-bois...) percevoir des aides PAC à travers les Mesures Agro-environnementales et Climatiques.

1.6.2. Espaces Naturels Sensibles

Font d'Urle fait partie des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de la Drôme. La notion d'ENS s'applique aux espaces naturels fragiles ou menacés à court ou moyen terme. Ces espaces présentent un intérêt majeur sur le plan paysager, géologique ou écologique, au travers d'éléments rares, protégés ou reflétant l'identité ou l'originalité du territoire drômois. Portée par la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS), la gestion des ENS qui vise par-dessus tout leur préservation s'inscrit dans une démarche de projet global à moyen ou long terme. L'ENS de Font d'Urle couvre les propriétés du Département des alpages de Serre de Montué et des Gagères. D'une superficie de 384ha, l'ENS dispose d'une charte de gestion ce qui permet de mettre en œuvre des actions concrètes telle que la convention écologique avec le GP de Serre de Montué qui vise à adapter les pratiques pastorales pour répondre aux enjeux environnementaux, en contrepartie d'une incitation financière.

1.6.3. Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope

Un seul APPB est recensé sur le Territoire du Royans Vercors et Contreforts. Il s'agit du secteur d'Herbouilly pour lequel il n'y a pas de pâturage actuellement, malgré la présence de surface pastorale. L'APPB autorise les pratiques agricoles du moment qu'elles ne portent pas préjudice à la qualité des eaux souterraines dont dépendent les captages des communes de Saint-Martin et Saint-Julien-en-Vercors.

- ➔ Les éleveurs du Vercors ont abordé la question de la plaine d'Herbouilly, à cheval sur les communes de Saint Martin en Vercors, Saint Julien en Vercors, et Villard de Lans. Par précaution de protection des sources, un grand ensemble constitué principalement d'une pelouse d'alpage est mise en défens des troupeaux. Face aux risques de perte de ce vaste milieu ouvert, les éleveurs souhaiteraient réétudier les possibilités de remise en pâture de ce site.
- ➔ Les pelouses intra forestières du territoire sont une spécificité du Royans Vercors et Contreforts ; il existe un véritable enjeu de maintien de cette mosaïque.

2. Le pastoralisme du Royans Vercors et des Contreforts

2.1. Une mosaïque d'estive et de pâturages d'intersaison

Des surfaces pastorales sont présentes quasi systématiquement dès que le relief s'accroît, seuls les piémonts du massif voient peu de pastoralisme.

Les surfaces pastorales des zones intermédiaires et des coteaux sont très importantes, il s'agit de zones de parcours utilisées en intersaison ou toute l'année, constituées de landes mais aussi de bois.

Légende

□ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

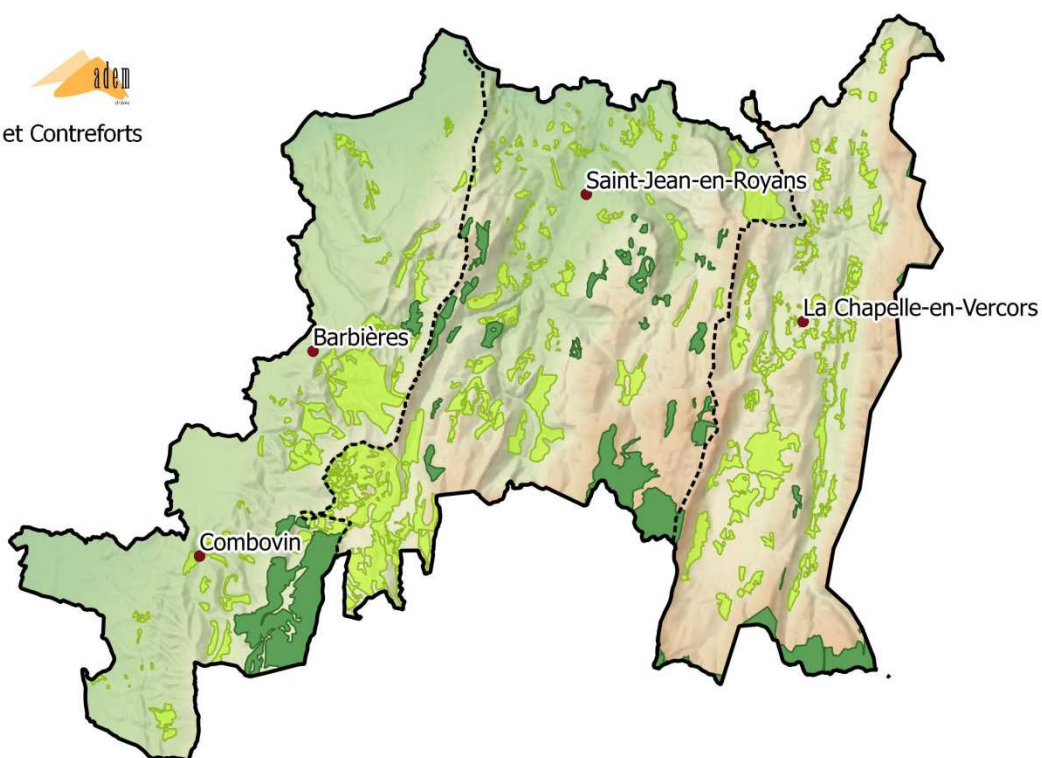
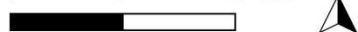
--- Sous-secteurs du PPT

Surfaces pastorales :

■ Unités pastorales d'estive

■ Autres zones pastorales

0 5 10 km



**Données issues de l'enquête pastorale du Massif Alpin et des territoires pastoraux des régions Rhône-Alpes et PACA, 2012-2014. Enquête réalisée auprès de personnes ressources des territoires concernés.*

Légende

□ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

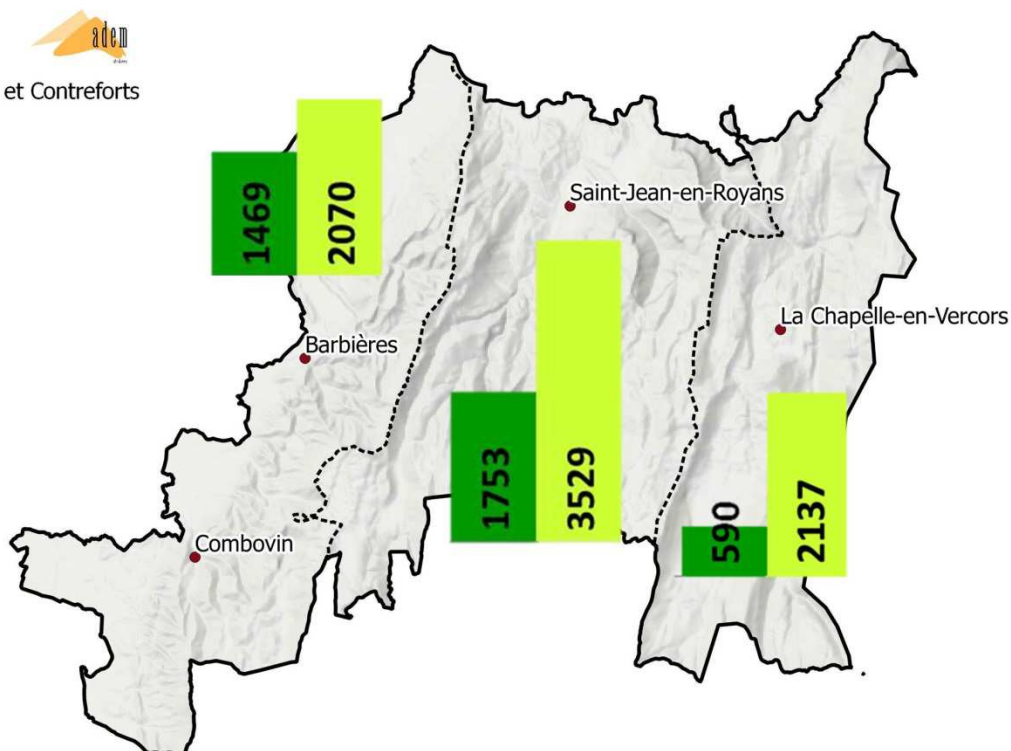
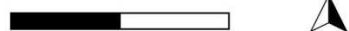
---- Sous-secteurs du PPT

Surfaces pastorales :

■ Unités pastorales d'estive

■ Autres zones pastorales

0 5 10 km



Les effectifs présentés dans le tableau ci-dessus ainsi que les cartes suivantes concernant les cheptels sont issus des données de l'enquête pastorale 2012-2014. Seuls les animaux stationnant au 15 juillet sur des surfaces pastorales sont pris en compte. Les animaux transhumants sont comptés sur le lieu de transhumance à cette date. Les animaux restant en bâtiment ou en prairie artificielle ne sont pas comptés.

		UP	ZP
Effectifs au 15 juillet	Surface pastorale utilisée	3 810 ha	7 740 ha
	<i>Ovins</i>	3 050	3 080
	<i>Bovins</i>	1 030	2 880
	<i>Caprins</i>	0	4 10

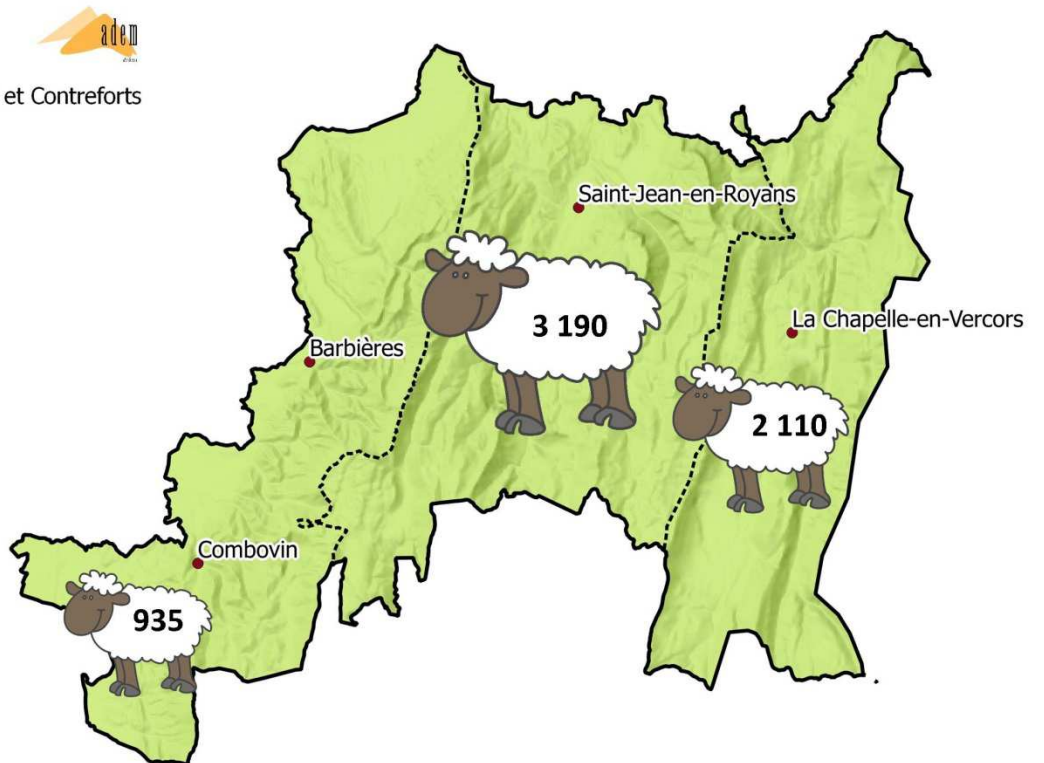
2.2. Un territoire aux cheptels variés

Légende

▭ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

---- Sous-secteurs du PPT

0 5 10 km

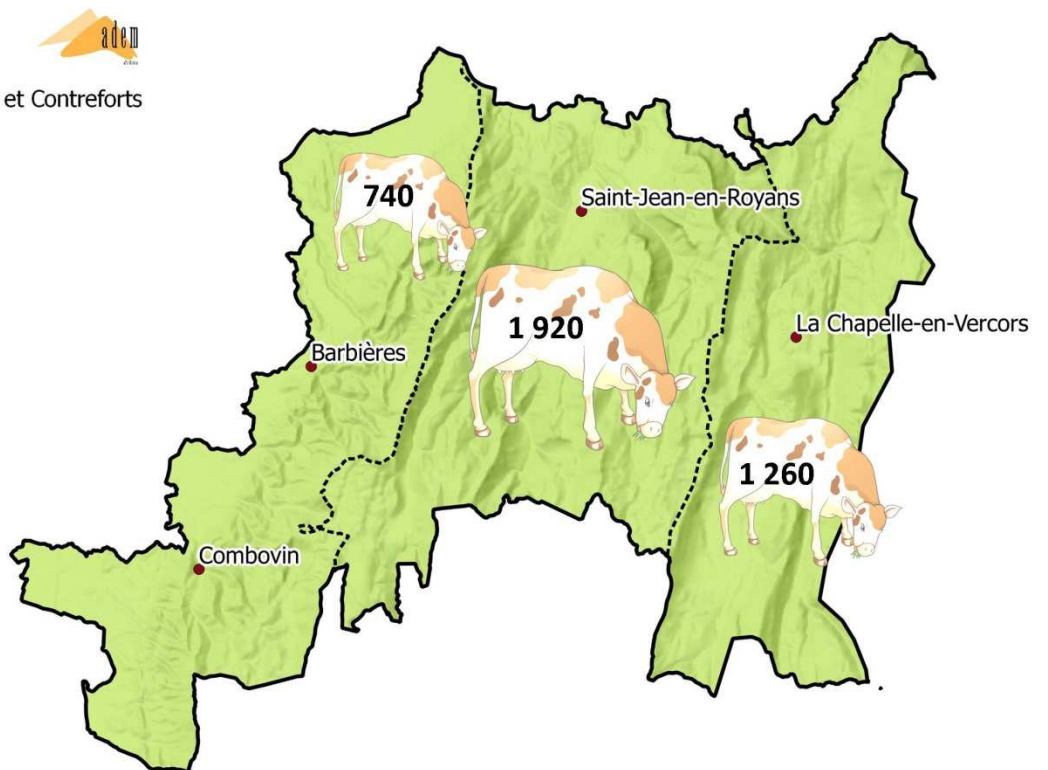


Légende

▭ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

---- Sous-secteurs du PPT

0 5 10 km



Bovins et ovins sont répartis sur tout le territoire au 15 juillet. La conversion des effectifs vus précédemment en UGB montre une large prédominance des bovins sur le Territoire du Royans Vercors et des Contreforts.

Certaines estives présentent la particularité d'avoir en mélange des bovins, des ovins et des équins. Plus de 150 équins sont présent en alpage l'été.

2.3. Des terrains pastoraux très majoritairement privés

La propriété privée prédomine très largement sur les zones pastorales de l'ouest du Territoire alors que les grandes estives du Vercors et du Royans sont souvent publiques (communales, départementales ou domaniales).

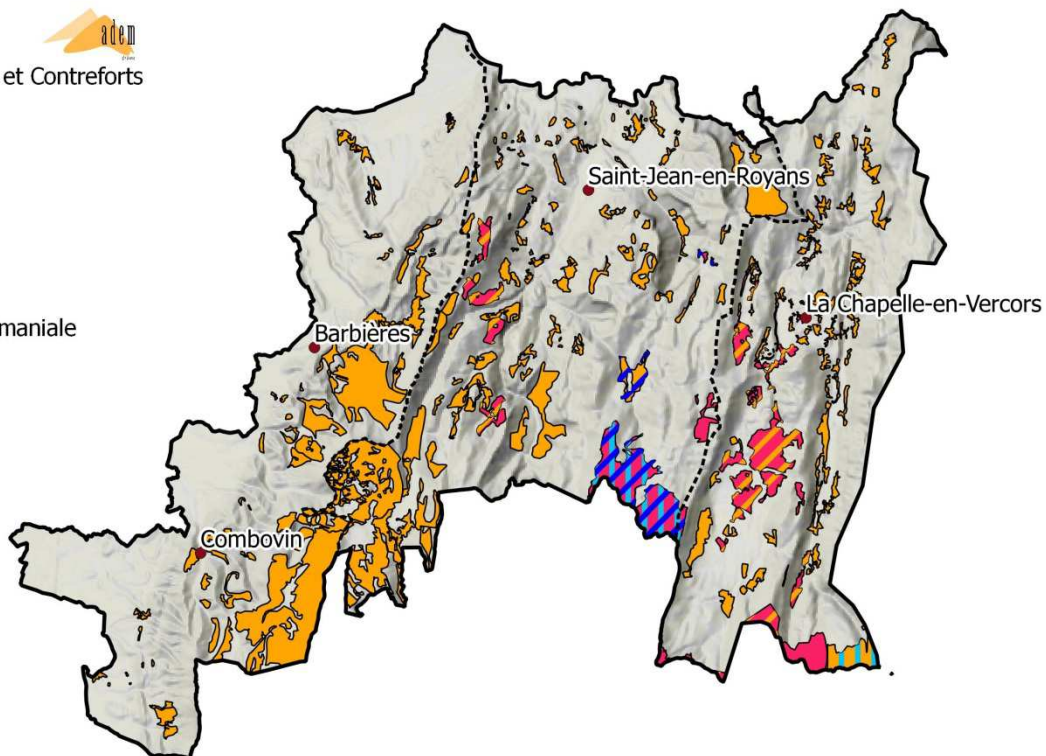
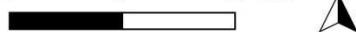
Légende

-  Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts
-  Sous-secteurs du PPT

Type de propriété (majoritaire) :

-  Privée
-  Communale
-  Communale et privée
-  Privée + collectivité
-  Départementale, communale et domaniale
-  Domaniale et privée

0 5 10 km



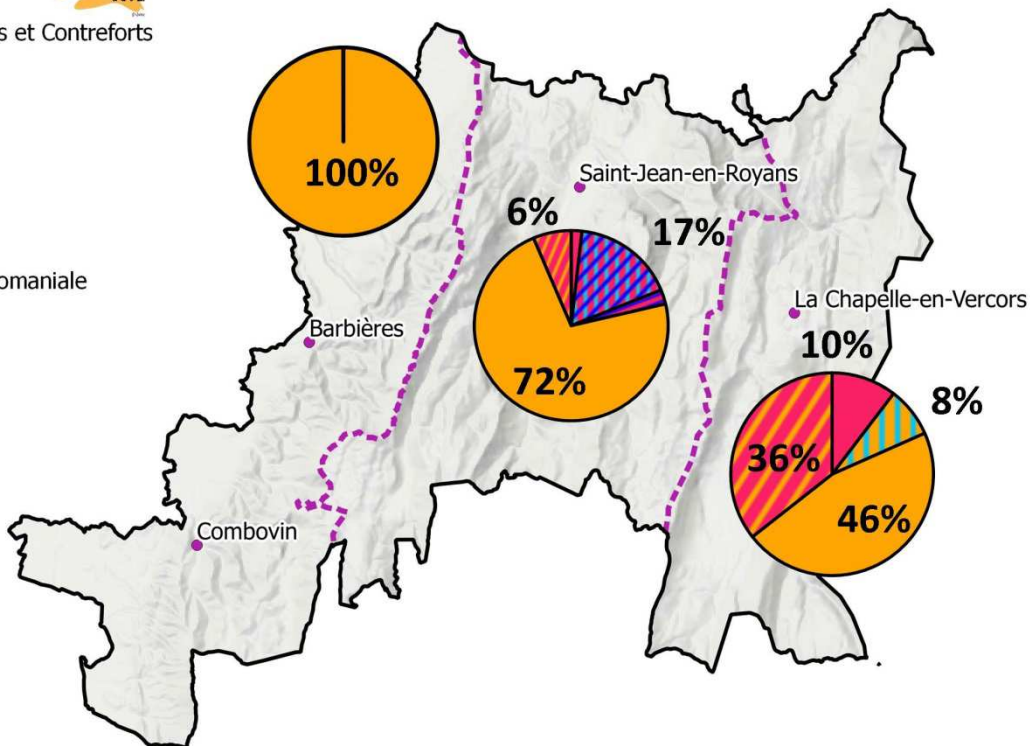
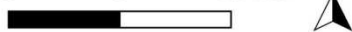
Légende

-  Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts
-  Sous-secteurs du PPT

Type de propriété (majoritaire) :

-  Privée
-  Communale
-  Communale et privée
-  Privée + collectivité
-  Départementale, communale et domaniale
-  Domaniale et privée

0 5 10 km



→ L'aide à l'acquisition foncière de terrains pastoraux pour les communes et EPCI, bien que peu mobilisée, est un levier essentiel pour la maîtrise et la sécurisation du foncier. Les élus sont sensibles à cette problématique et ont demandé à tous qu'il existe une veille foncière, qui vise à alerter les collectivités territoriales en cas de vente stratégique de terrains pastoraux.

2.4. Une organisation pastorale collective

Les éleveurs se sont organisés en groupements pastoraux pour aménager les surfaces pastorales qu'ils utilisent et améliorer leurs conditions de travail. On distingue deux types de groupements pastoraux : les groupements pastoraux dit « classiques » constitués d'éleveurs qui utilisent une montagne en commun avec regroupement des troupeaux sur une période de l'année, généralement en estive ou en hivernage. Le second type de groupement pastoral est celui dit « à gestion concertée » (spécificité drômoise). Ces groupements pastoraux sont constitués d'éleveurs qui utilisent des parcours à titre individuel et qui les aménagent de manière concertée sur un territoire cohérent, souvent à une échelle intercommunale. En 2016, ces groupements pastoraux à gestion concertée ont perdu leur agrément de GP. Ils ne sont plus que syndicats désormais. Il sera nécessaire au redémarrage du PPT de transformer ces syndicats en associations, qui porteront le nom de collectifs pastoraux.

Les grands alpages du Vercors et du Royans sont gérés collectivement par des Groupements Pastoraux dits classiques avec mélange d'animaux. Ainsi, on distingue les GP de Serre de Montué et de Font d'Urle sur les grands alpages de Bouvante, et les GP du Haut Vercors et de Pré Peyret sur les alpages de Beurre et Combe Mâle. Ce dernier GP est majoritairement sur l'Isère. Les deux premiers GP mélangent les trois espèces (ovins-bovins-équins), le troisième est bovin et le 4^{ème} est ovin. Aussi, 9 Groupements pastoraux à gestion concertée rassemblent de nombreux éleveurs. Quelques-uns sont en sommeil et nécessitent d'être redynamisés. Un périmètre indicatif est proposé sur la carte suivante, néanmoins les GPgc n'ont pas de véritables contours.

Légende

□ Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts

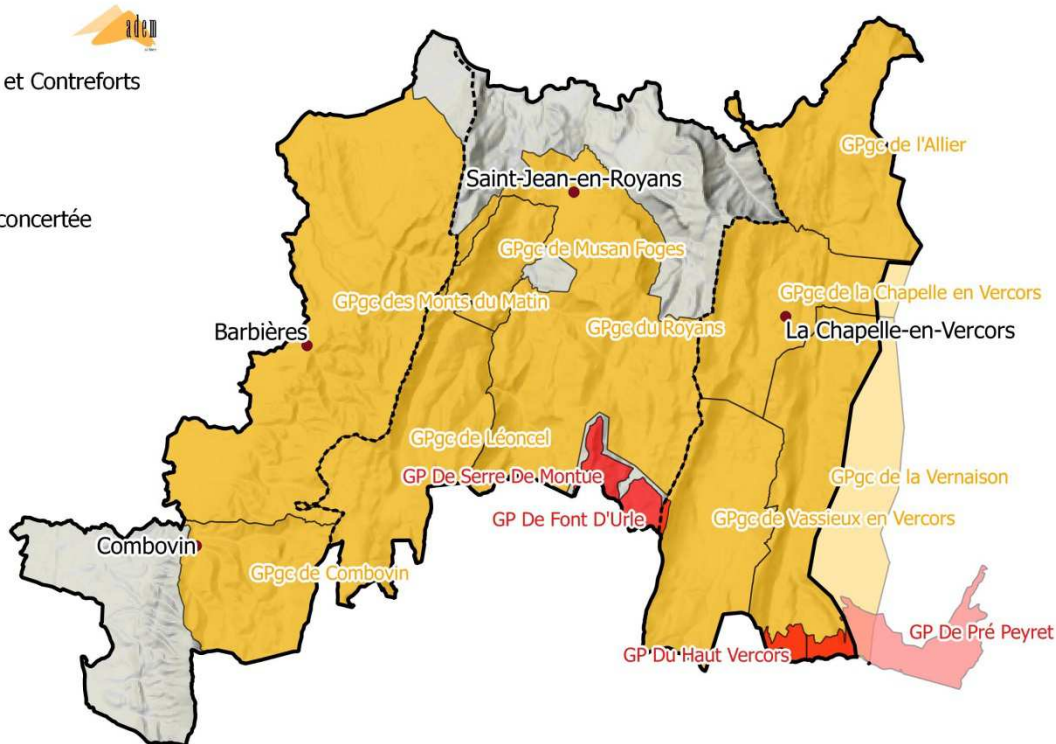
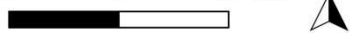
---- Sous-secteurs du PPT

Structures collectives pastorales :

■ Groupements pastoraux classiques

■ Groupements pastoraux à gestion concertée

0 5 10 km



CARTE 1 : LES GROUPEMENTS PASTORAUX DU ROYANS VERCORS ET CONTREFORTS

Aucune Association Foncière Pastorale (AFP) n'existe encore sur le territoire du Royans Vercors et des contreforts. Cet outil pourrait pourtant aider des volontés communales de réappropriation pastorale et il serait possible que des projets émergent au cours du Plan Pastoral.

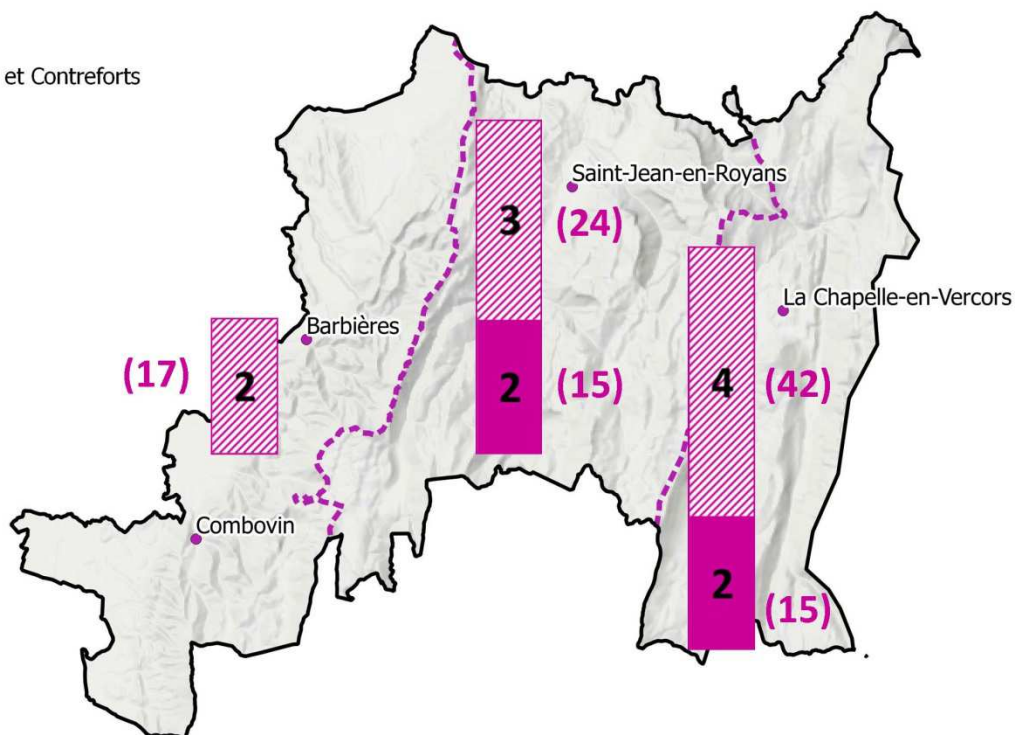
- ➔ Certains GP à gestion concertée sont « en sommeil » depuis des années. Des éleveurs du secteur souhaiteraient déposer un dossier de travaux mais ils sont trop peu nombreux. Eleveurs et élus ont exprimé un besoin de revitalisation de ces groupes d'éleveurs en standby.
- ➔ De façon générale, le pastoralisme des Contreforts est en déclin et il est important de soutenir l'activité pastorale de ce secteur, que ce soit par la structuration du domaine pastoral, l'acquisition de foncier ou bien sûr par des travaux d'amélioration pastorale

2.5. De nombreuses exploitations adhérentes aux groupements pastoraux

la carte suivante récapitule le nombre de GP par sous-secteurs et indique entre parenthèses le nombre d'exploitations (individuels ou sociétés) qui sont adhérentes aux 13 GP.

Légende

- Périmètre du PPT2 Royans Vercors et Contreforts
- - - Sous-secteurs du PPT
- ▨ GP à gestion concertée
- GP classique



CARTE 2 : REPARTITION ET NOMBRE D'EXPLOITATIONS ADHERENTES AUX GP DU PPT

Certains éleveurs des GP classiques sont également membres des GP à gestion concertée.

2.6. Une prédation des troupeaux qui bouleverse radicalement le pastoralisme du Royans Vercors et des Contreforts

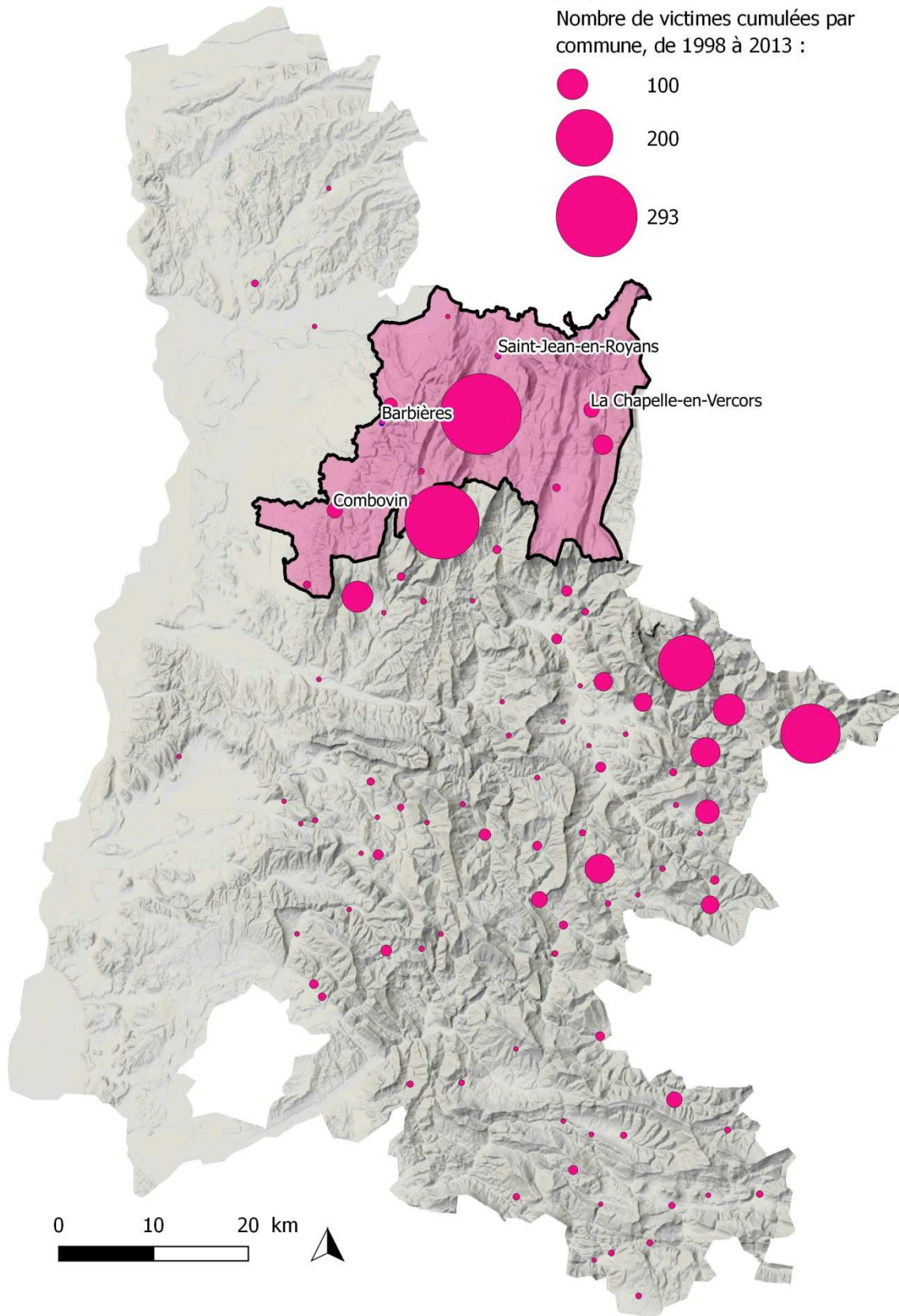
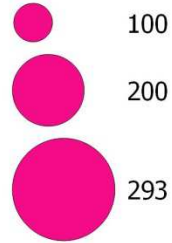
Les premières attaques en Drôme sont apparues sur les Hauts plateaux du Vercors en 1998, et des 2000 l'Ouest du Vercors était à son tour en proie aux loups. Le Royans Vercors et le secteur d'Omlèze constituent le « noyau » de la prédation du département. Désormais, la quasi-totalité des communes du PPT ont au moins une fois connu des attaques. La commune de Bouvante est la commune qui comptabilise le pire bilan. La carte suivante cumule le nombre d'attaques par communes de 98 à 2013.

- ➔ Le thème de la prédation a été omniprésent à la réunion de la Chapelle : les éleveurs ovins sont à bout, bien que des attaques se produisent couramment sur des bovins dans le Royans. Les pertes sont croissantes et les moyens de protection inefficaces. Une éleveuse de la Chapelle s'est assez longuement exprimée suite aux multiples attaques qu'elle a subies ces dernières années. Elle regrette que le plan pastoral territorial 1 n'ait pas aidé les éleveurs face à la prédation.
- ➔ Le Territoire prend très au sérieux la problématique de la prédation. Les problèmes de mutusage ne cessent de croître. Des outils de communication (ex : en ce qui concerne la présence des chiens de protection) pourraient être envisagés via le PPT.

Légende

 Périmètre du PPT2

Nombre de victimes cumulées par commune, de 1998 à 2013 :



2.7. Autres usages des espaces pastoraux du Royans Vercors et Contreforts

Trois groupes d'acteurs en relation directe avec les activités pastorales : les activités de tourisme de pleine nature, la chasse et la forêt.

Les espaces pastoraux sont partagés, ceci est d'autant vrai que le Territoire Royans, Vercors et Contreforts est accessible depuis les bassins de population et axes de communication que constitue la vallée du Rhône et le Royans. Quelques crispations surgissent ponctuellement lorsque les équipements ou propriétés ne sont pas respectés, mais souvent par défaut de connaissance des usages pastoraux. De l'avis général, il manque notamment des lieux de rencontres, de concertation, et de communication entre acteurs.

Les diagnostics ou expertises sont un moment d'animation et de médiation avec les autres acteurs. L'objectif final est une réflexion concertée entre les éleveurs et les partenaires.

2.7.1. Activités de pleine nature

La proximité avec la Vallée du Rhône et l'attractivité des sites et des paysages en font un territoire assez fréquenté. Les espaces pastoraux sont des terrains prisés par les amateurs des différents types de randonnées : pédestre, VTT, équestre ; également les pratiques de sports motorisés : motos, quads, 4x4.

Les associations locales, les acteurs du tourisme et les éleveurs font le même constat : la cohabitation est globalement bonne et les conflits d'usages rares. La cause première de ces malentendus est souvent la méconnaissance de l'activité pastorale. Malgré cela, des tensions apparaissent ponctuellement :

- La problématique des chiens de protection est assez marquée et croissante : de nombreux éleveurs sont désormais détenteurs de chiens de protection. Eleveurs et randonneurs redoutent le même problème : la morsure.
- lorsque l'espace de travail et le troupeau de l'éleveur ne sont pas assez respectés. Des cas de non-respect de la propriété privée, de clôtures mal fermées, sorties de sentiers sont rencontrés.
- lorsque les franchissements sont mal adaptés au passage des randonneurs.

Les loisirs motorisés sont souvent polémiques : les quads ont l'obligation légale de ne circuler que sur les chemins communaux, or il n'est pas rare que des motos ou quad s'autorisent la traversée de terrains privés. Les conflits sont rares et la problématique moins d'actualité qu'auparavant.

Eleveurs et professionnels du tourisme ont exprimé le besoin de poursuivre les actions de communication et sensibilisation des publics aux problématiques pastorales.

2.7.2. Activité chasse

La chasse est essentiellement gérée par le biais des associations communales de chasse agréées (ACCA), mais il existe aussi quelques chasses privées sur le territoire. La battue aux sangliers est le type de chasse le plus pratiqué.

Le dialogue est généralement bon et éleveurs et chasseurs discutent des zones de pâturages des troupeaux à éviter. Des problèmes de cohabitation entre chiens de protection des troupeaux et de chasse sont à craindre, mais pour le moment la situation est maîtrisée.

2.7.3. Forêt

L'espace forestier concerne près de 2/3 du Territoire, la plupart des zones boisées ne sont pas des surfaces pastorales, seuls les bois de chênes pubescents des contreforts, Royans et Monts du Matin sont concernés par le pastoralisme.

40% des forêts sont publiques et 60 % privées, le pâturage sous forêt a lieu essentiellement en forêt privée. La valorisation des produits forestiers sur le Vercors se fait essentiellement en bois d'œuvre, ailleurs en bois de chauffe et bois déchiqueté.

2.7.4. Communication grand public

Le précédent a vu plusieurs actions de communication, à destination de scolaires en partenariat avec les éleveurs du Territoire et l'ex Com. Com de bourg de Péage, mais aussi à destination du Grand public, notamment au travers de la fête de la Transhumance de Die au Vercors. En effet, cette fête emblématique du Diois et du Vercors est solidement ancrée et vectrice de développement touristique et culturel important (15-20000 personnes par jour sur un week-end – étude CDT26).

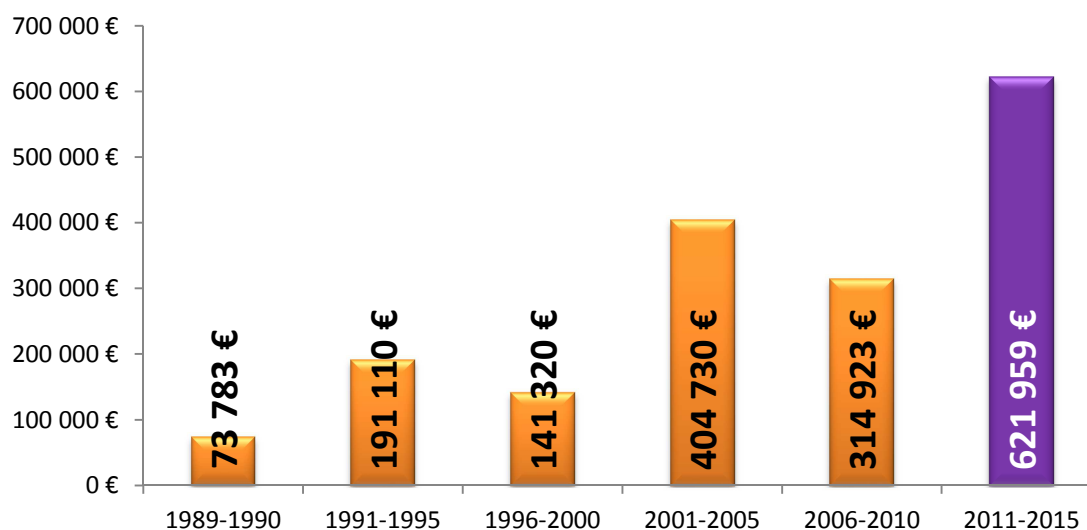
Le comité technique multipartenaires (ADEM, FDO, Office de Tourisme) donne à la fête une vocation pastorale forte, au moyen de conférences, présentations, table ronde, animation et rencontre d'éleveurs... Depuis 2014, le Festival Est-Ouest / Théâtre de Die porte la fête et sollicite les plans pastoraux du Diois et du Royans Vercors et Contreforts. La communication auprès du grand public semble aujourd'hui indispensable, en particulier dans un contexte de prédation mal compris des populations urbaines. On constate des comportements parfois virulents et des incompréhensions du monde de l'élevage. Mais ces visions peuvent évoluer rapidement en contact avec les éleveurs ou acteurs de terrain. D'autre part, les touristes, nombreux dans le Royans Vercors et Contreforts, semblent en attente de ce type d'information et cela permettrait à la profession de valoriser le produit, les pratiques et les métiers.

- ➔ Les élus ont insisté eux plutôt sur les besoins croissants en communication
- ➔ La proximité avec les importants bassins de vie de la plaine du Rhône d'une part, et le constat de méconnaissance/précarité de l'activité pastorale des contreforts d'autre part, interpellent éleveurs et élus du Territoire ; ils souhaitent travailler cette thématique.

3. Bilan des travaux pastoraux au cours du 1er PPT et besoins actuels

3.1. Le Plan Pastoral Territorial, un véritable levier

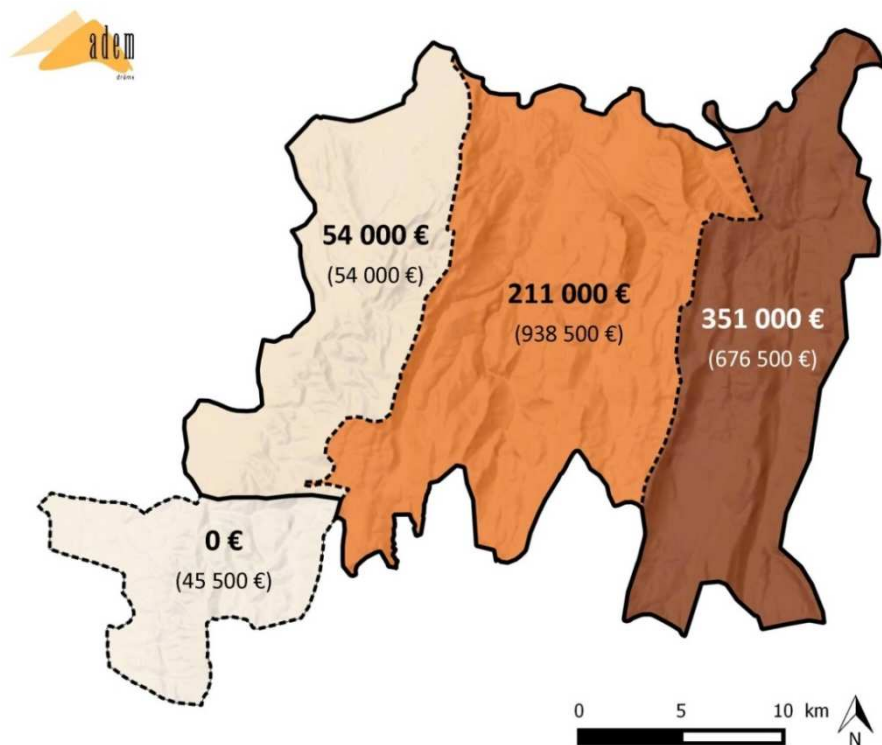
Les aides régionales ont joué un rôle important d'incitation à l'équipement. Elles ont accompagné la transformation des systèmes pastoraux d'une valorisation plutôt par le gardiennage vers une valorisation plutôt en parcs, qui a permis aux systèmes pastoraux de s'adapter à la diminution de la main d'œuvre disponible. Le soutien aux clôtures a notamment permis d'utiliser des surfaces à faible valeur pastorale et a permis de mettre en place des équipements de meilleure qualité et plus coûteux. C'est au cours du PPT 2010-2015 que les investissements ont été les plus nombreux sur le territoire, ce qui démontre un besoin toujours plus grand d'aides à l'investissement. Le graphique suivant répartit les dépenses sur le territoire de 1989 à 2015 (périodes de 5 ans ; sauf pour la première période 1989-1990 qui ne compte que deux ans).



Les chiffres donnés ci-dessus englobent les dépenses relatives à l'estive d'Ambel-Tubanet, désormais inclus dans le PPT2 de la Vallée de la Drôme.

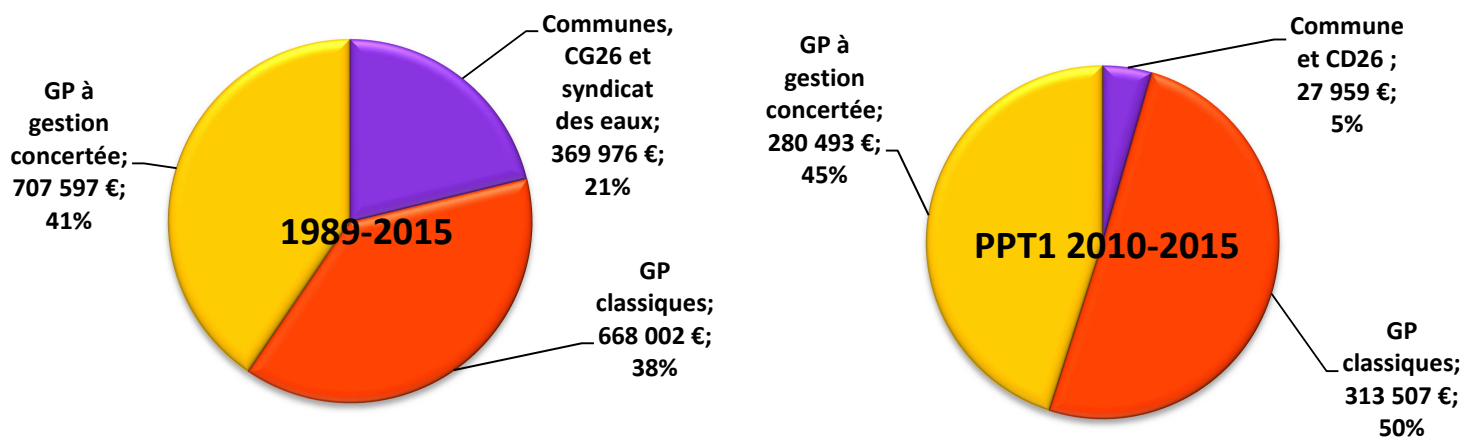
Environ 1 750 000 € ont été investis sur ce territoire depuis 1989 pour les équipements pastoraux et les diagnostics pastoraux, dont 622 000 € au cours du PPT. Historiquement, c'est sur le Royans que les investissements ont été les plus nombreux. En revanche, au cours du PPT1 2010-2015, c'est le secteur du Vercors qui a bénéficié des plus gros investissements (350 000€ sur les 5 ans). Les secteurs de Combovin et des Monts du Matins ont moins été équipés. Ceci s'explique d'une part par la superficie des secteurs, mais aussi du fait que le GPgc des Monts du Matin est récent (2015) et que celui de Combovin est peu dynamique.

3.2. Bilan des investissements en équipements pastoraux



Les montants en gras représentent la somme des investissements (HT) au cours du PPT 2010-2015. La somme entre parenthèses correspond aux dépenses depuis 1989 (coût des travaux, autofinancement et assistance à membre ADEM).

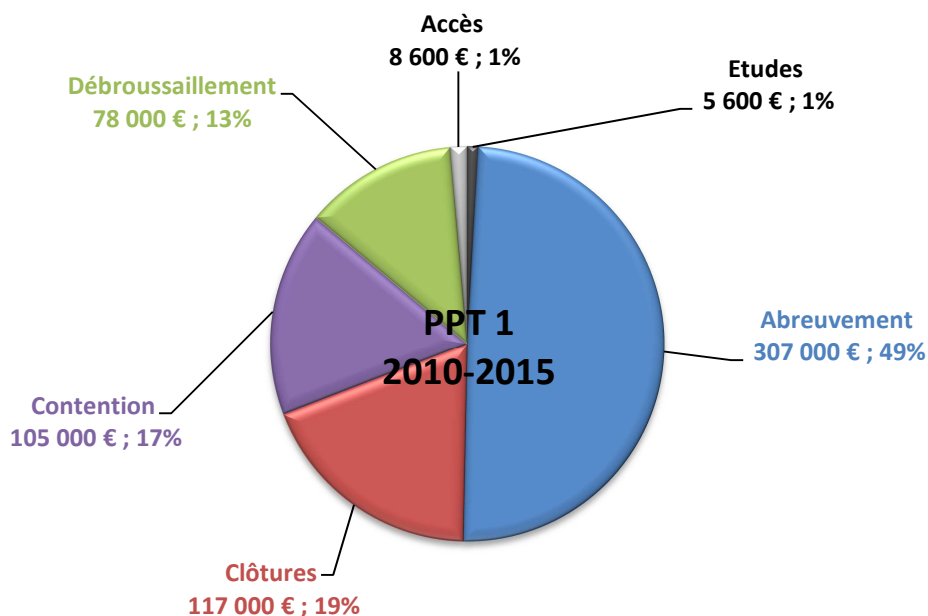
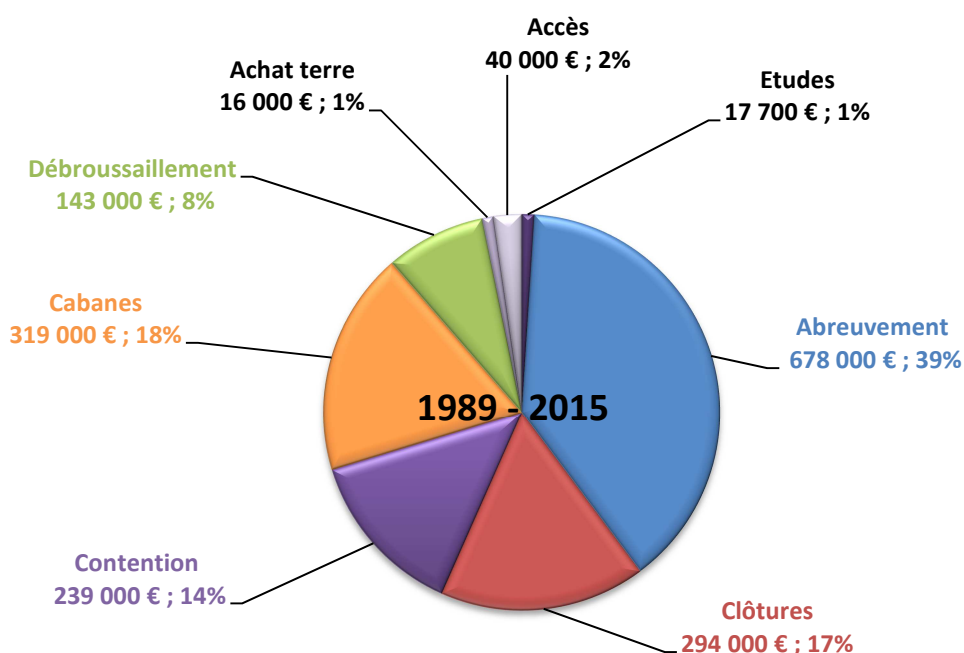
Les Groupements pastoraux sont les maitres d'ouvrage qui ont déposé le plus de dossiers. L'absence de création de chemin et de logement de berger au cours du PPT 2010-2015 explique en partie la faible proportion de dépenses par les Communes et le CD26.



Les premiers dossiers de travaux ont été faits grâce aux « contrats alpages » et depuis 2010 via le PPT. La figure suivante répartit les dépenses en fonction des différents postes, depuis 1989. Les montants incluent l'assistance à membre de l'ADEM.

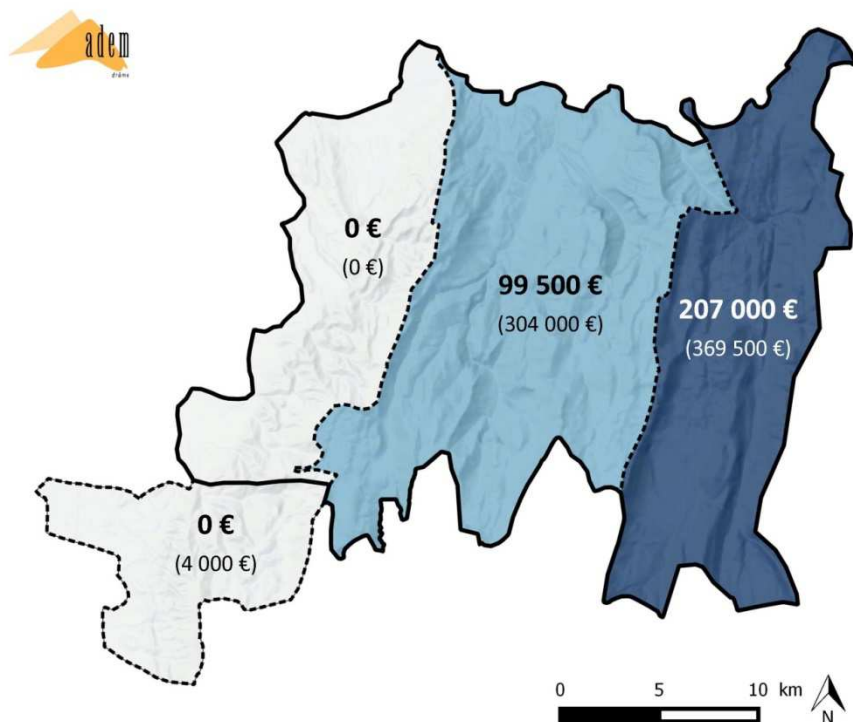
➔ Les éleveurs ont réaffirmé leurs besoins en équipements pastoraux (abreuvement et contention animale bien sûr, mais aussi débroussaillage et clôtures, et pourquoi pas des besoins en logement voire même de chemin d'accès.

3.3. Analyses des investissements par famille d'équipements



3.3.1. Abreuvement

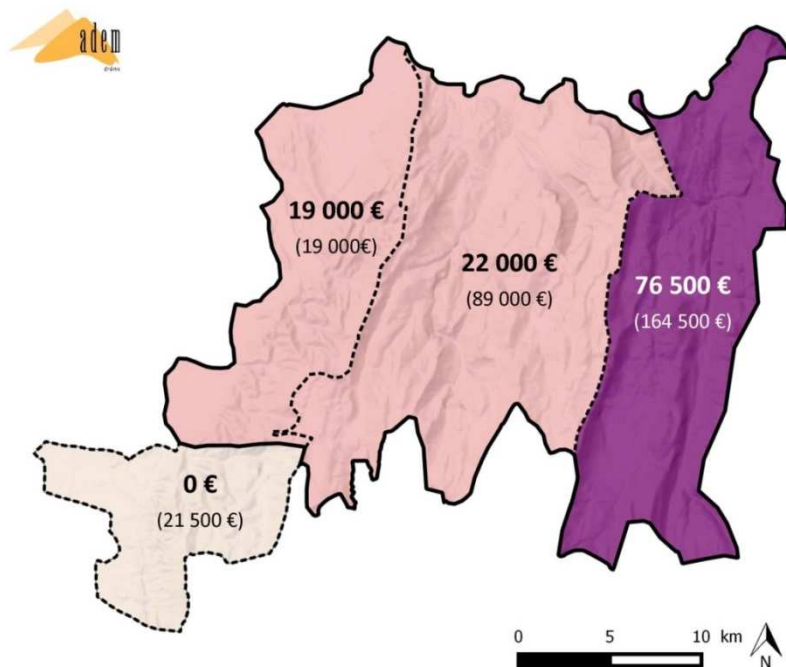
C'est sur le Vercors que les dépenses en matière d'abreuvement du bétail ont été les plus importantes. L'eau est rare sur les surfaces pastorales de Vassieux-en-Vercors et de la Chapelle. De plus, elles sont constituées d'une multitude de pâturages successifs nécessitant souvent l'achat de tonnes à eau.



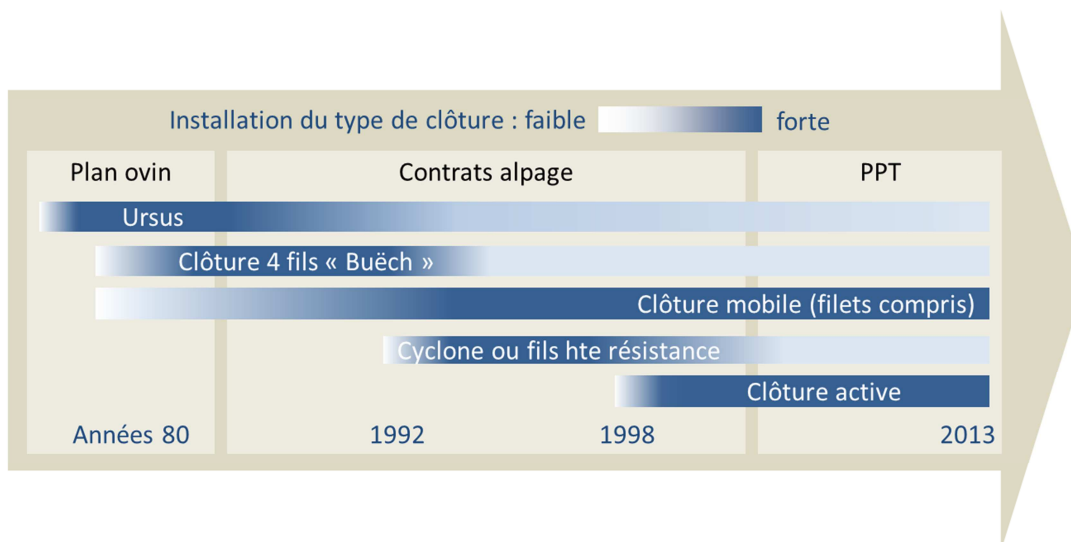
A noter qu'une étude de recensement des points d'eau a été faite par le bureau d'études Hydrophy au cours du PPT. Le but était de constituer une base de données référençant les sources et points d'eau disponibles sur le secteur du Vercors. Cette base de données sert au montage des dossiers. Les dépenses liées à cette étude ne sont pas compris dans le traitement des données présentées dans cette contribution au bilan du PPT1.

→ A la réunion de Saint-Jean, les citernes maçonnées ont été abordées. Historique, les fermes étaient souvent pourvues d'une citerne de récupération des eaux de pluie. Elles sont le témoin de l'activité pastorale et de l'abreuvement des bêtes d'hier et constituent un véritable patrimoine ; Souvent elles sont encore en eau bien que non utilisées ni entretenues et pourraient être mobilisables pour l'abreuvement des bêtes.

3.3.2. Clôtures



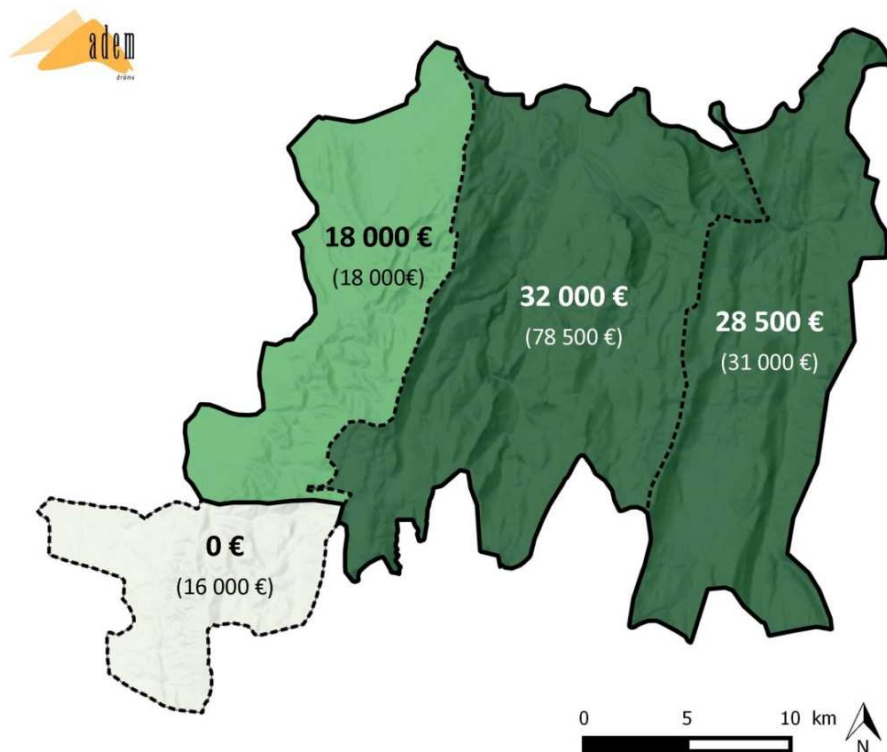
Les éleveurs du Vercors ont largement investi dans les clôtures, et ce depuis les contrats alpages. Le GP des Monts du matin vient d'investir pour un peu moins de 20 000€. Les éleveurs de Combovin n'ont effectués aucuns travaux de clôture au cours du PPT1.



Ces derniers temps, la clôture active et les clôtures mobiles sont les plus utilisées. Les clôtures 4 fils « Buëch », cyclone et ursus ne sont presque plus installées. Les avantages et inconvénients de chacun des types de clôtures sont présentés dans le tableau suivant.

	Ursus - Grillage	High tensile - Grillage	High tensile - fils	Clôture active	Clôture mobile (hors filet)
Avantages	<p>Pose par l'éleveur possible</p> <p>Peu d'entretien sur la végétation, entretien de base simple (remplacement des crampillons)</p>	<p>Pérenne si la pose est bien réalisée (> 20ans)</p> <p>Résistante aux chocs (faune sauvage, arbres, neige...)</p> <p>Peu d'entretien sur la végétation</p> <p>Petits entretiens faciles sur la clôture (crampillons)</p>	<p>Pérenne si la pose est bien réalisée (> 20 ans)</p> <p>Résistante aux chocs (faune sauvage, arbres, neige...)</p>	<p>Sa flexibilité permet son franchissement par la faune sauvage (lorsque la clôture n'est pas électrifiée) sans dommage sur l'équipement et lui permet d'amortir des chocs (chutes de branches...)</p> <p>Son coût est modéré et adapté à des pâturages à faible ressource pastorale</p> <p>Particulièrement adaptée en terrain escarpé</p> <p>Discrète dans le paysage</p>	<p>Discrète dans le paysage</p> <p>Plus perméable au passage de la faune sauvage que le filet</p> <p>Plus adaptée à de grands parcs que le filet</p>
Inconvénients	<p>Pérennité assez moyenne (10 ans)</p> <p>Très peu adaptée aux terrains accidentés</p> <p>Peu résistante aux chocs (faune sauvage, arbres, neige...)</p>	<p>Peu adaptée aux terrains accidentés</p> <p>Coût de pose élevé (terrains faciles) à très élevé (terrains difficiles)</p> <p>Grandes réparations difficiles</p>	<p>Peu adaptée aux terrains accidentés</p> <p>Coût de pose élevé (terrains faciles) à très élevé (terrains difficiles)</p> <p>Entretien de la clôture et débroussaillage annuel, réparations complexes</p>	<p>Entretien régulier indispensable (débroussaillage, électrification, etc.)</p> <p>Risque d'échardes avec les piquets en fibre de verre (utiliser des gants)</p> <p>Risque de casse de piquet sur sol rigide (ex : rochers, zone de crête) et sous l'effet du poids de la neige.</p>	<p>Prévoir un temps de pose et de dépose avant et après la période de pâturage</p> <p>Durée de vie limitée du fait de la fréquence des manipulations</p>

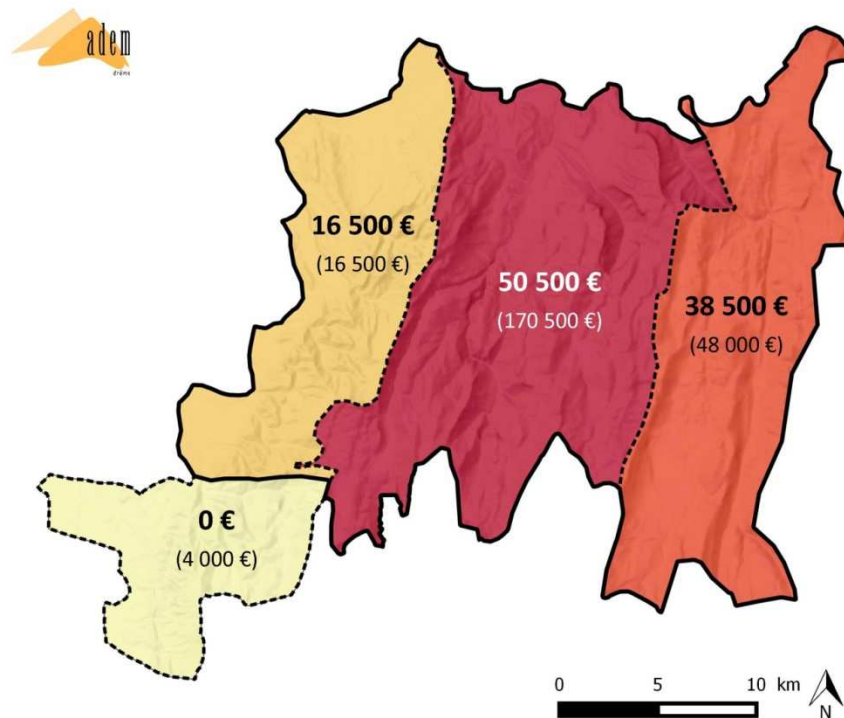
3.3.3. Débroussaillage



Les secteurs du Royans et du Vercors sont ceux où les éleveurs ont le plus investi dans la réouverture des milieux. Le débroussaillage réalisé répond à l'enjeu de maintien des pelouses intra forestières.

3.3.4. Contention

L'importance du cheptel bovin du Royans explique les investissements en matériel de contention sur ce secteur. Plus de 170 000 € ont été investis depuis les années 90, et pas moins de 50 000€ rien qu'au cours du PPT Royans Vercors. Le secteur du Vercors a pas mal investi dans la contention au cours du PPT, alors que peu d'investissement n'avaient été faits sur ce secteur avant 2010, sans doute parce que l'investissement dans du matériel de contention n'était pas prioritaire avant le PPT1. Les éleveurs des Monts du Matin ont également fait le choix d'équiper leurs surfaces pastorales en matériel de contention dès leur premier dossier.

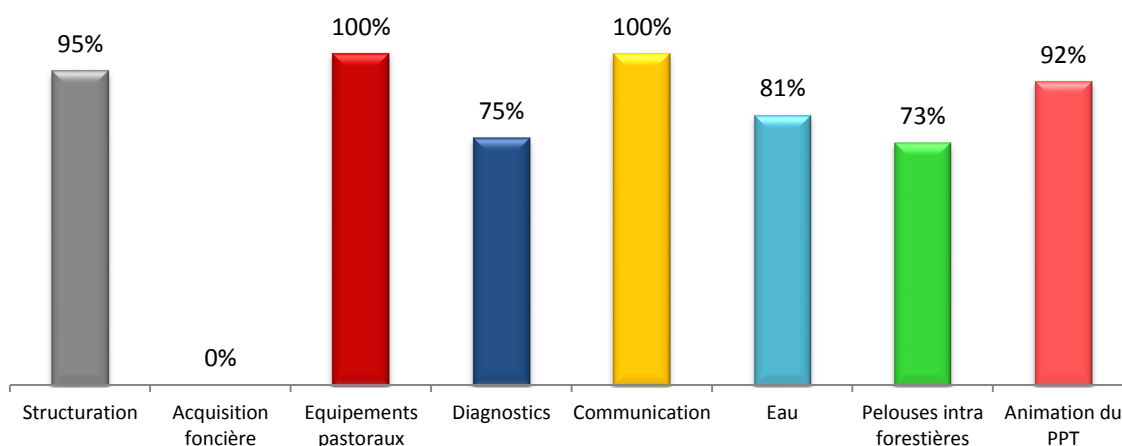


3.4. Bilan financier et taux de consommation des enveloppes

Le tableau suivant présente les montants engagés dans chacune des actions du PPT 1 Royans- Vercors.

	ACTIONS	Montant des travaux HT	Dont subvention Région	Dossiers
Action 1	Structuration du domaine pastoral	16 301 €	7 400 €	2
Action 2	Aide à l'acquisition de terrains pastoraux	0 €	0 €	0
Action 3	Equiper, aménagement et remise en valeur des surfaces pastorales	634 212 €	129 901 €	21
Action 4	Réalisation de diagnostics pastoraux et expertises	20 519 €	5 968 €	3
Action 5	Développement d'outils de communication et d'information	58 000 €	10 000 €	3
Action 6	Revaloriser une ressource en eau en faveur du pastoralisme	14 650 €	7 325 €	1
Action 7	Recenser les pelouses intra-forestières et favoriser une gestion pastorale de ces espaces	25 502 €	11 520 €	2
Action 8	Animation générale du PPT, communication, évaluation	21 222 €	15 788 €	3
	TOTAL des actions	790 407 €	187 903 €	35

Au total, presque 790 000 € ont été engagés au cours du PPT1 du Royans Vercors, la Région ayant participé à hauteur de 188 000 € environ. L'histogramme suivant présente le taux de consommation de chacune des actions.



Le taux de consommation totale de l'enveloppe Régionale est de 95 %, ce qui est un très bon résultat. Les possibilités de mouvement d'argent d'une action à l'autre au cours du PPT ont permis de mieux accompagner les projets. Cette souplesse est à conserver pour le prochain PPT.

- ➔ Les taux de consommation de chacune des actions est très satisfaisant.
- ➔ Les porteurs du Plan pastoral ont exprimé les bénéfices de cette politique en faveur des éleveurs, des collectivités et des partenaires de l'activité pastorale de leur Territoire.
- ➔ Les éleveurs sont ravis d'avoir pu bénéficier de taux d'aide aussi intéressants.
- ➔ Eleveurs comme élus souhaitent que soient renouvelées les actions phares du PPT1.

3.5. Diagnostic « AFOM » du territoire du Royans Vercors et Contreforts

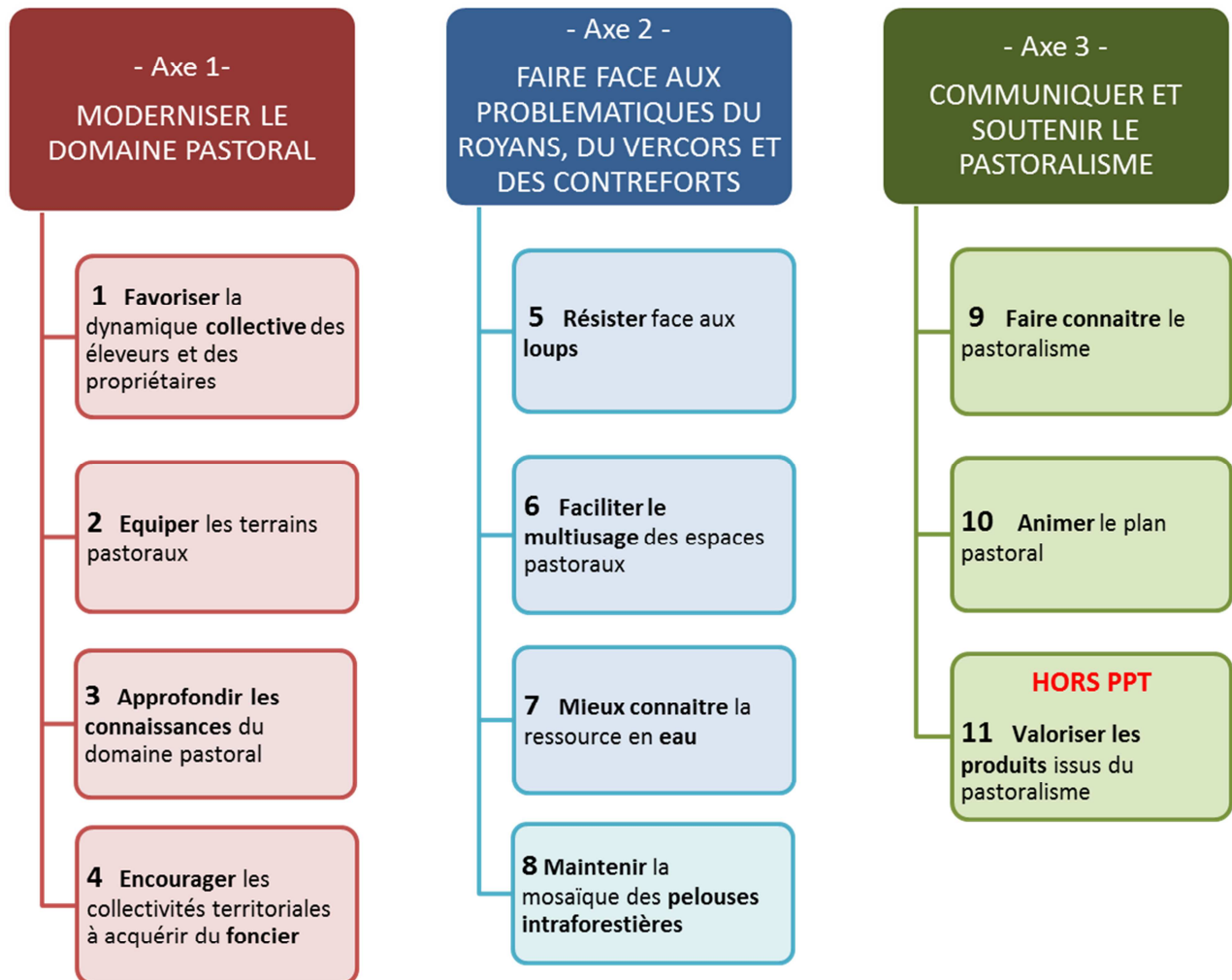
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - une diversité d'activités pastorales - des effectifs animaux qui se maintiennent -des surfaces pastorales relativement bien aménagées et accessibles (moyenne montagne et bonnes dessertes) - une organisation collective bien avancée - des produits de qualité bien valorisés - des débouchés pour les produits du pastoralisme (bassin de consommation de proximité, évènements locaux, marchés, fêtes...) - un territoire attractif - un territoire aux espaces naturels préservés -des données nouvelles issues de l'enquête pastorale 	<ul style="list-style-type: none"> - des milieux diversifiés qui nécessitent des gestions différenciées - des conflits d'usages liés à l'attractivité et à l'accessibilité de ce territoire - des groupes d'éleveurs en sommeil - des difficultés économiques pour l'élevage - un embroussaillage de plus en plus difficile à maîtriser en fond de vallée et sur les Contreforts - une prédation qui dérape
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - deux EPCI dynamiques pour ce PPT - une meilleure lisibilité pour l'Agglo de Valence avec ce nouveau périmètre - un bilan du PPT1 encourageant - des collectivités mobilisées - des initiatives des collectivités pour développer la communication - le lien établi entre le PPT et les autres politiques du Territoire - des besoins de soutien du pastoralisme exprimés par les groupements pastoraux mais aussi par les élus. 	<ul style="list-style-type: none"> - abandon de surfaces pastorales liées à une forte prédation - intensification des systèmes et des pratiques d'élevage et culturales - banalisation des paysages et des habitats naturels - des conflits avec les autres utilisateurs des espaces pastoraux

4. Programme d'actions

L'élevage pastoral est une activité économique essentielle et constitutive du Royans Vercors et Contreforts pour plusieurs raisons :

- L'agriculture est la principale activité productive du territoire, et une bonne partie des exploitations ont un cheptel sur leurs exploitations.
- L'élevage pastoral est une production emblématique du territoire, comme le montre le succès de la Fête de la Transhumance chaque année.
- Les pratiques pastorales ont également un rôle indispensable dans le maintien de milieux ouverts et ainsi la préservation d'un paysage et d'une biodiversité caractéristiques.
- Cependant, ces pratiques sont aujourd'hui menacées de disparition : impact de la prédation, déprise, diminution du nombre d'exploitations.

⇒ **maintenir l'élevage pastoral et ses impacts sur le territoire est un véritable objectif pour le Territoire**



Axe I	Moderniser le domaine pastoral
Action 1	Favoriser la dynamique collective des éleveurs et des propriétaires

Objectifs

Poursuivre le travail de structuration du domaine pastoral, passant par :

- Le développement des organisations collectives d'éleveurs, que ce soient les Groupements Pastoraux (GP) ou les Collectifs Pastoraux (CP)
- Le développement des organisations collectives de propriétaires : Associations Foncières Pastorales (AFP)
- La redynamisation des organisations collectives les moins actives
- Le lien entre propriétaires et des éleveurs

Description de l'action

Structuration des propriétaires fonciers :

Accompagner les propriétaires fonciers,
Partage d'expériences réussies,
Création d'AFP.

Structuration collective d'éleveurs :

Informé de l'existence et de l'objectif des GP,
Créer de nouveaux Groupements Pastoraux,
Transformer les GPgc en collectifs pastoraux,
Intégrer des éleveurs en GP,
Restructurer certains GP,
Redynamiser les GP en sommeil.

Faire le lien entre utilisateurs individuels et collectifs, et propriétaires :

Faciliter l'accessibilité au foncier pour les pastoraux en faisant de l'information aux propriétaires foncier et de la médiation,
Signer collectivement de Convention Pluriannuelle de Pâturage.

Dépenses éligibles

Animation et sensibilisation, prestation

Maitres d'ouvrage potentiels

ADEM

Partenaires

Collectivités territoriales, éleveurs, propriétaires, organismes forestiers, agricoles, chasse, loisirs, et de l'environnement, DDT

Critères de sélection

Projet ayant un objectif partagé avec le pastoralisme
Dimension partenariale et territoriale

Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)

I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
F	18 000 €	9 000 €	50%	50%	CD26 FEADER

Critères d'évaluation

Nombre de CPP signées
Nombre de GP créés
Nombre d'AFP créées
Nombre d'éleveurs intégrés en GP
Nombre de propriétaires sensibilisés
Nombre de propriétaires intégrés à une AFP

Axe I	Moderniser le domaine pastoral
Action 2	Equiper les terrains pastoraux

Contexte et enjeux

L'action d'aménagement et d'équipements des espaces pastoraux a été largement mobilisée par les GP et quelques communes lors du dernier dispositif PPT. Ce succès conforte les exploitations pastorales du territoire.

Pour le maintien et le développement des pratiques pastorales, les éleveurs manifestent encore des besoins d'aménagement et d'équipement des surfaces.

D'autre part, en lien avec les précédentes actions de structuration il est cohérent de prévoir l'aménagement de nouvelles surfaces pastorales et de poursuivre l'équipement des éleveurs.

Objectifs

Améliorer les conditions de travail des éleveurs et la viabilité des exploitations
Eviter la fermeture des milieux
Gérer la ressource pastorale

Description de l'action

Abreuvement : captage, canalisation, système de distribution, équipement de stockage (tonne à eau, citernes), abreuvoirs, impluvium, pompage, équipements sanitaires...

Contention : parcs de tri ou de soin, couloirs, corral, mobiles ou fixes...

Clôtures et franchissements :

- création de clôtures fixes et achat de clôtures mobiles électrificateurs, franchissements...
- amélioration de clôtures fixes ayant été entretenue pendant au moins 10 ans

Accès : réalisation et amélioration de pistes pastorales ou sylvo-pastorales d'accès au domaine pastoral, aux équipements et aux logements des bergers, pour la valorisation des espaces pastoraux (passages canadiens et revers d'eau compris).

Logements pastoraux : création ou rénovation dans le respect des normes actuelles (frais d'architecte compris).

- Acquisition et création d'abris mobiles, dans le cas d'une utilisation collective, notamment dans les zones soumises au risque de prédation ou permettant de reconquérir des espaces nécessitant la présence d'un berger.

Débroussaillage à but de remise en état de surfaces pastorales :

- Définition des endroits et des milieux potentiels et stratégiques à débroussailler.
- Apports de préconisation sur l'intérêt des espaces à débroussailler.
- De tous types (layons, broyage d'ouverture, dépressage, semis, sur-semis, nettoyage des rémanents)
- Travaux d'éclaircie, de dépressage et d'élagage en forêt ont pour objectif de redonner de la lumière pour que l'herbe repousse : réalisation de chantiers de broyage, dépressage, élagage, dégagement de bois par des entreprises (intérêt sylvopastoral).

Soutien de l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage et frais généraux :

Accompagnement technique et administratif, assistance à membre. Dans la limite de 10% du montant des dépenses éligibles.

L'ensemble des équipements et aménagements devront suivre les **prescriptions techniques** établies (cf. document à mettre à jour en démarrage de PPT : autorisations de propriétaires fonciers, sécurité foncière, cartographie, plafond...) et la documentation technique.

Dépenses éligibles	Achat de matériel, prestation de travaux (sont exclus les travaux en régie, et d'auto construction), Prestation d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage					
Maitres d'ouvrage potentiels	GP classique, Collectifs pastoraux, AFP GFA Collectivités territoriales ONF...					
Partenaires	Chambre d'agriculture, service pastoral, forestiers (CRPF, ONF) etc					
Critères de sélections	Projet en cohérence avec l'appui technique du service pastoral Les travaux d'accessibilité à l'intérieur de la parcelle pastorale ne sont pas éligibles.					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	I	600 000 €	105 000 €	17,5%	35%	CD26 FEADER
Critères d'évaluation	Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées Nombre d'éleveurs concernés					

Axe I	Moderniser le domaine pastoral
Action 3	Approfondir les connaissances du domaine pastoral

Contexte et enjeu	<p>On gagne toujours à avoir une connaissance plus précise des espaces pastoraux, l'expérience le montre. La multiplicité des acteurs et des enjeux sur ces espaces, mais aussi l'objectif perpétuel d'amélioration des pratiques pastorales se traduit souvent par un besoin d'approfondissement des connaissances. Aussi, les situations évoluent et il est parfois utile de mettre à jour des expertises ou diagnostics anciens ;</p>												
Objectifs	<p>Améliorer la connaissance des potentiels pastoraux et éventuellement des pratiques sur des sites identifiés. Accompagner les propriétaires, les gestionnaires et les utilisateurs vers une reconquête et/ou une meilleure gestion pastorale de ces espaces Favoriser ou améliorer la gestion pastorale en lien avec d'autres enjeux transversaux (biodiversité, faune sauvage, corridors, tourisme, etc)</p>												
Description de l'action	<p><u>Diagnostic pastoral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude complète de mise à plat de tous les aspects pastoraux, - Peut inclure un volet environnemental (tétrasyre, petite faune, risque incendie, paysage, produits vétérinaires, etc...) - Permet des temps d'échanges techniques sur le terrain avec les partenaires concernés - Indique des propositions concrètes de type : conduite pastorale, aménagements nécessaires, etc. - Facilite la prise de décisions. <p><u>Expertise</u> Etude ponctuelle sur un enjeu précis (ex : taux de chargement, circulation du troupeau...). Peut amener à poursuivre la réflexion par un diagnostic pastoral</p> <p><u>Autres études thématiques en lien avec un enjeu pastoral</u></p>												
Dépenses éligibles	Animation, Etudes												
Maitres d'ouvrage potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Et dans une moindre mesure : GP et AFP, ADEM, Fédération Départementale des Chasseurs, Forestiers, Chambre d'agriculture, Gestionnaires environnementaux ... 												
Partenaires	Collectivités territoriales, éleveurs, propriétaires, organismes forestiers et agricoles, DDT, acteurs de la chasse, des APN, du tourisme et de l'environnement												
Critères de sélections	Projet ayant un objectif partagé avec le pastoralisme												
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">I / F</th> <th style="width: 15%;">Budget total /FA</th> <th style="width: 15%;">Subvention PPT totale</th> <th style="width: 15%;">Taux moyen PPT</th> <th style="width: 15%;">Taux max PPT</th> <th style="width: 30%;">Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">F</td> <td style="text-align: center;">24 000 €</td> <td style="text-align: center;">4 800 €</td> <td style="text-align: center;">20%</td> <td style="text-align: center;">40%</td> <td style="text-align: center;">CD26 FEADER</td> </tr> </tbody> </table>	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)	F	24 000 €	4 800 €	20%	40%	CD26 FEADER
I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)								
F	24 000 €	4 800 €	20%	40%	CD26 FEADER								
Critères d'évaluation	Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées Nombre d'étude												

Axe I	Moderniser le domaine pastoral
Action 4	Encourager les collectivités territoriales à acquérir du foncier

Contexte et enjeu	<p>La déprise pastorale est visible sur le territoire du Royans Vercors, mais surtout sur les contreforts. Ces zones en déprise concernent essentiellement des terrains en propriété privée.</p> <p>Le foncier acquis par une collectivité permet d'envisager une structuration foncière pastorale à plus grande échelle.</p>					
Objectifs	<p>Faire levier à des projets pastoraux portés par des collectivités</p> <p>Stabiliser des zones à enjeux pastoraux stratégiques (lieux de captage de source, circulation des animaux...)</p> <p>Désamorcer des situations de blocage technique ou humain</p>					
Description de l'action	Acquisition de foncier dans le cadre d'une dynamique collective de réimplantation ou de confortement d'une activité pastorale (projet d'AFP, reconquête pastorale)					
Dépenses éligibles	Aide à l'achat de foncier pastoral, frais notariaux, de géomètres ou de Safer					
Maitres d'ouvrage potentiels	<p>Structures à comptabilité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - AFP autorisée... 					
Partenaires	Propriétaires, Chambre d'agriculture, Service pastoral, Safer, Collectivités territoriales, prestataires					
Critères de sélection	<p>Projet collectif et partagé par une diversité d'acteurs</p> <p>Projet ayant un impact pour l'activité pastorale</p>					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	I	25 000 €	6 250 €	25%	25%	
Critères d'évaluation	<p>Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées</p> <p>Nombre d'hectares achetés</p> <p>Nombre de situations débloquées</p>					

Axe II	Faire face aux problématiques pastorales du Royans, Vercors et Contrefort					
Action	Résister face aux loups					
5						
Contexte et enjeux	<p>Les loups ont fait leur retour en Drôme en 1998. Le territoire du Royans Vercors a été le premier concerné par cette nouvelle problématique qui s'étend désormais aussi sur les contreforts.</p> <p>L'ensemble de l'activité pastorale est chamboulé, des mutations profondes s'opèrent dans les systèmes d'exploitation et en alpage.</p> <p>La multiplication des chiens de protection est une problématique nouvelle et les problèmes de multiusage sont croissants.</p>					
Objectifs	<p>Mieux comprendre la vulnérabilité du système pastoral du Territoire face aux loups,</p> <p>Obtenir des clés de compréhension à destination des techniciens et élus du territoire,</p> <p>Accompagner les pratiques d'adaptation, de prévention, de gestion, d'information</p> <p>Etre en cohérence avec le plan loup de la Région Auvergne Rhône-Alpes.</p>					
Description de l'action	<p>Réalisation d'une étude technique de vulnérabilité des systèmes pastoraux face aux loups à « grande échelle », c'est-à-dire à l'échelle du ou des territoires (à l'échelle du PPT ou d'une partie du PPT).</p> <p>Ce travail permettrait de visualiser les « points chauds » en ce qui concerne la vulnérabilité des troupeaux face aux loups et les risques encourus avec l'augmentation croissante des prédateurs.</p> <p>Ce serait aussi un travail de recensement des « lieux conflictuels en ce qui concerne les problèmes de multiusage.</p>					
Dépenses éligibles	Etude et prestation intellectuelle concernant la vulnérabilité du système pastoral					
Maitres d'ouvrage potentiels	Collectivités territoriales...					
Partenaires	Service pastoral, Chambre d'agriculture, FDO, offices de tourisme, DDT, ONCFS-DREAL, PNRV, éleveurs					
Critères de sélections	<p>Projet ayant un objectif partagé avec le pastoralisme et les professionnels du tourisme</p> <p>Dimension partenariale et territoriale</p>					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	F	20 000 €	8 000 €	40%		FEADER
Critères d'évaluation	<p>Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées</p> <p>Réalisation d'une ou plusieurs études</p> <p>Réalisations de panneaux / plaquette</p>					

Axe II	Faire face aux problématiques pastorales du Royans, Vercors et Contrefort
Action 6	Faciliter le multiusage des espaces pastoraux

Contexte et enjeu	<p>Les espaces pastoraux sont le support d'activité de loisirs et sports de pleine nature (randonnée, chasse, VTT, parapente...). Le Royans Vercors et les contreforts, de par leur proximité avec la vallée du Rhône, draine une fréquentation particulièrement importante de la plaine vers la montagne. Cette population est parfois déconnectée des réalités professionnelles, foncières et économiques des éleveurs.</p> <p>Cela se traduit par des comportements peu adaptés, voire à risque, qui aboutissent parfois à des conflits d'usage de l'espace, pouvant desservir, à la fois, la profession agricole et les activités de tourisme et de loisirs. La multiplication des chiens de protection attise les conflits et le Territoire se saisit de cet enjeu. Il est important de rétablir du lien entre les différents usagers d'un même espace et la connaissance des activités pastorales péri-rurales et de moyenne montagne.</p>					
Objectifs	<p>Améliorer la cohabitation entre activités et limiter les conflits d'usage de l'espace par une gestion concertée, Améliorer la communication entre les acteurs locaux et sensibiliser les pratiquants de loisirs / sports de nature, mais aussi les structures et prestataires touristiques, Informers des comportements à adopter afin de respecter le travail de l'éleveur ou du berger et face aux chiens de protection.</p>					
Description de l'action	<p>Former les élus et les agents des collectivités : le pastoralisme, le métier d'éleveur/de berger/ les conditions favorables aux activités pastorales, suivi des projets pastoraux/reconquête en milieu « urbain »...</p> <p>Sensibiliser les professionnels des activités de pleine nature et organisateurs de manifestations sportives, intervention de professionnels pastoraux dans les formations à destination des accompagnateurs et éducateurs à l'environnement.</p> <p>Il est également envisagé de produire des panneaux de sensibilisation adaptés au contexte local pour améliorer le multiusage des espaces pastoraux</p>					
Dépenses éligibles	<p>Animation de réunion et de formations Réalisation immatérielle des maquettes des supports de communication Réalisation matérielle des panneaux informatifs.</p>					
Maitres d'ouvrage potentiels	Collectivités territoriales, associations d'éleveurs, ADEM...					
Partenaires	Service pastoral, PNR V, collectivités territoriales					
Critères de sélections	Dimension partenariale et territoriale					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	I et F	6 000 €	2 400 €	40%		FEADER
Critères d'évaluation	<p>Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées Nombre de formation Réalisation de panneaux</p>					

Axe II	Faire face aux problématiques pastorales du Royans, Vercors et Contrefort
Action 7	Maintenir la mosaïque des pelouses intraforestières

Contexte et enjeux	<p>Le Royans, le Vercors et ses contreforts sont boisés à 65%. Souvent, ces massifs boisés sont parsemés de pelouses intra forestières. Il s'agit d'espaces ouverts à dynamique de fermeture par colonisation des ligneux.</p> <p>Plusieurs enjeux sont dépendants de l'existence et du maintien de ces pelouses intraforestières, qu'ils soient environnementaux, paysagers ou pastoraux.</p> <p>Une action similaire était déjà fléchée dans le premier plan pastoral Territorial. Elle s'est soldée par des travaux de réouverture et de maintien de la mosaïque avec pâturage d'entretien ensuite. Cette action a été menée de pair entre la Fédération des chasseurs de la Drome et l'ADEM, elle pourrait être poursuivie.</p>												
Objectifs	<p>A partir de l'enquête pastorale 2012-2014, faire le point sur l'utilisation des pelouses intraforestières et mener une ou plusieurs expérimentations de reconquête pastorale de pelouse intraforestière abandonnée, Cette reconquête aura pour objectif de conforter une ou des exploitations existantes.</p>												
Description de l'action	<p>Travail d'expertise et de traitement des données concernant les pelouses intraforestières à partir de l'enquête pastorale 2012-2014 et de priorisation des zones à enjeux.</p> <p>Travail expérimental de réappropriation pastorale, aboutissant à la signature de CPP.</p> <p>Le Maître d'Ouvrage devra obligatoirement croiser en amont l'ensemble des enjeux (pastoraux, forestiers, environnementaux, chasse, activités de pleine nature ...). Le COPIL s'attachera au respect de cette analyse croisée.</p> <p>Un suivi et une évaluation seront conduits au regard des résultats attendus.</p>												
Dépenses éligibles	Travail d'analyse de l'enquête pastorale, Animation du groupe de travail, travaux de débroussaillage.												
Maitres d'ouvrage potentiels	Collectivités territoriales, ADEM, ONF, CRPF, GP-CP et FDC26...												
Partenaires	Eleveurs, Chambre d'agriculture												
Critères de sélections	Dimension partenariale et territoriale												
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>I / F</th> <th>Budget total /FA</th> <th>Subvention PPT totale</th> <th>Taux moyen PPT</th> <th>Taux max PPT</th> <th>Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>I</td> <td>15 000€</td> <td>6 000€</td> <td>40%</td> <td></td> <td>FEADER</td> </tr> </tbody> </table>	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)	I	15 000€	6 000€	40%		FEADER
I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)								
I	15 000€	6 000€	40%		FEADER								
Critères d'évaluation	Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées Nombre de sites reconquis												

Axe II	Faire face aux problématiques pastorales du Royans, Vercors et Contrefort
Action 8	Mieux connaître la ressource en eau

Contexte et enjeu	<p>Le Royans Vercors un territoire calcaire, caractérisé par un réseau karstique développé et peu de réseaux hydrographiques de surface.</p> <p>Une étude au cours du premier PPT a permis de recenser les points d'eau du Vercors. Cet inventaire permet de mobiliser certaines ressources pour l'abreuvement des troupeaux.</p> <p>Le contexte karstique et la circulation rapide des eaux dans le sous-sol ont conduit les hommes à s'adapter pour stocker de l'eau de pluie et préserver les ressources en eau potable.</p>					
Objectifs	<p>L'objectif de cette action est double :</p> <p>D'une part mieux connaître le patrimoine des citernes maçonnées de récupération d'eau présentes sur tout le territoire, et notamment sur le Royans</p> <p>D'autre part, de façon assez spécifique, approfondir au cas par cas les connaissances hydrogéologiques de certains sites pour affiner les mesures de mises en défens des périmètres de source au sein de certains pâturages.</p>					
Description de l'action	<p>Recensement des citernes maçonnées et valorisation possible de cette ressource en eau</p> <p>Etude hydrogéologique poussée d'un ou de plusieurs contexte karstiques concernant des mises en défens préventives au sein de pâturages</p> <p>Mobilisation des territoires d'accueil</p>					
Dépenses éligibles	<p>Animation du groupe de travail</p> <p>Etude réalisée par un bureau d'étude en hydrogéologie</p>					
Maitres d'ouvrage potentiels	<p>Collectivités territoriales, ADEM...</p>					
Partenaires	<p>Service pastoral, PNR V, collectivités territoriales, agriculteurs,</p>					
Critères de sélections	<p>Dimension partenariale et territoriale</p>					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	F	15 000 €	6 000 €	40%		FEADER
Critères d'évaluation	<p>Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées</p> <p>Nombre d'étude hydrogéologique</p> <p>Atlas des citernes maçonnées</p>					

Axe III	Communiquer et soutenir le pastoralisme
Action 9	Faire connaître le pastoralisme au grand public

Contexte et enjeux	<p>Le Royans, le Vercors et leurs Contreforts bordent la vallée du Rhône et le Pays de Romans. Bien qu'une partie des habitants de ces zones péri-urbaines se déplace en milieu rural, il apparaît que l'activité pastorale est assez méconnue des bassins de population drômois et mériterait d'être mieux connue. Communiquer efficacement permettrait de mieux valoriser touristiquement le Territoire mais aussi une meilleure compréhension des espaces pastoraux par les autres usagers.</p>					
Objectifs	<p>Renforcer le lien ville-campagne Améliorer la connaissance de l'activité pastorale chez le grand public et les organismes susceptibles d'apporter de l'information, Informer des comportements à adopter afin de respecter le travail de l'éleveur ou du berger. Mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour créer un évènement d'envergure.</p>					
Description de l'action	<p>Créer des moments d'échanges entre pastoraux et grand public, soirées sur le thème du pastoralisme avec projection de films et discussions, interventions auprès des scolaires, travail dans le cadre de projets pédagogiques sur le thème du pastoralisme, organisation d'évènements à l'initiative des professionnels pastoraux, fête pastorale ou semaine thématique autour de la forêt et de l'agriculture.</p> <p>Créer des supports d'information et de communication : panneaux signalétiques, exposition photo...</p>					
Dépenses éligibles	Animation pour la préparation de fête, soirée à thème, support de communication-sensibilisation...					
Maitres d'ouvrage potentiels	Collectivités territoriales, ADEM, associations...					
Partenaires	Service pastoral, OT, PNR V,					
Critères de sélections	Dimension partenariale et territoriale					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	F	50 000 €	20 000 €	40%		FEADER
Critères d'évaluation	Taux de consommation de l'enveloppe et montant des aides allouées Nombre d'évènement effectués, Public atteint					

Axe III	Communiquer et soutenir le pastoralisme
Action	Animer le plan pastoral
10	

Contexte et enjeux	<p>Bien que la nouvelle organisation du territoire ait ralenti le processus de renouvellement du plan pastoral territorial, les nouveaux EPCI se sont saisi des enjeux pastoraux et souhaitent redonner la possibilité aux éleveurs, aux collectivités et aux partenaires de l'activité pastorale les moyens de poursuivre les efforts de 30 ans de redéploiement pastoral sur le Territoire.</p>					
Objectifs	<p>Animer le Plan Pastoral Territorial Garantir l'adhésion et l'appropriation territoriale au Plan Pastoral Informé sur les actions menées dans le cadre du PPT. Suivre les actions et évaluer le programme Faire le lien avec les autres politiques agricoles du Territoire</p>					
Description de l'action	<p><i>Ce poste d'animation est en lien avec l'ADEM, service pastoral, en charge de l'animation auprès des Groupements Pastoraux et des structures collectives pour les équipements et les aménagements pastoraux.</i></p> <p><u>Coordination du programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des actions et projets - Lien partenaires institutionnels, techniques et financiers - Lien avec les autres dispositifs agricoles du Territoire - Suivi budgétaire et administratif - Rédaction d'avenants éventuels <p><u>Animation du comité de pilotage du PPT (deux fois par an):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation, animation et compte-rendu - Présentation des dossiers - Participation au comité technique départemental (Région, Etat, CD26, ADEM, PPT de la Drôme) <p><u>Communication / évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication - Information des acteurs du territoire et des bénéficiaires potentiels 					
Dépenses éligibles	<p>Animation, études, matériel, évènements, communication, formations, prestation d'évaluation intermédiaire et finale du dispositif.</p>					
Maitres d'ouvrage potentiels	<p>Collectivités locales, service pastoral</p>					
Critères de sélections	<p>Cohérence avec les autres programmes de développement</p>					
Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	F	20 000 €	16 000 €	80%	80%	
Critères d'évaluation	<p>Rapports annuels des actions : nombre de projets soutenus Nombre de comité de pilotage Nombre et diversité des participants aux réunions de pilotage Dynamique autour du programme</p>					

Axe III	Communiquer et soutenir le pastoralisme
Action	HORS PPT
11	Valoriser les produits issus du pastoralisme

Contexte et enjeux

Le pastoralisme génère une multitude de produits de qualité : viandes bovine, chevaline et agneau, produits laitiers (lait frais, fromages, lactiques...) mais aussi charcuteries et laines.

Au sein du Territoire du Royans Vercors en Contreforts, l'Agglomération de Valence-Romans mais aussi le Parc Naturel Régional du Vercors ont des stratégies économiques et alimentaires qui visent à valoriser les produits locaux, que ce soit pour les particuliers ou la restauration collective.

Objectifs

Mieux valoriser les produits issus du pastoralisme dromois ; les intégrer dans les circuits courts et dans la restauration collective portés par les territoires et collectivités dans le cadre des projets agricoles et/ou alimentaires
Mobiliser les producteurs en ce sens...

Description de l'action

Sensibiliser les consommateurs / organisations d'achat aux productions locales et pastorales,
Sensibiliser les producteurs à vente en circuit-court
Mettre en relation producteurs et plateformes de circuit court
Introduire dans la restauration collective plus de produits pastoraux drômois

Dépenses éligibles

HORS PPT

Maitres d'ouvrage potentiels

Collectivités Territoriales...

Critères de sélections

Plan de financement (prévisionnel, à titre indicatif)	I / F	Budget total /FA	Subvention PPT totale	Taux moyen PPT	Taux max PPT	Cofinancements prévisionnels (taux indicatif)
	F					

Critères d'évaluation

5. Maquette Financière

MAQUETTE FINANCIERE PPT 2018-2022

				Dépenses	
				TOTAL	I/F
- Axe 1 - MODERNISER LE DOMAINE PASTORAL	68%	Action 1	Favoriser la dynamique collective des éleveurs et des propriétaires	18 000 €	F
		Action 2	Equiper les terrains pastoraux	600 000 €	I
		Action 3	Approfondir les connaissances du domaine pastoral	24 000 €	F
		Action 4	Encourager les collectivités territoriales à acquérir du foncier	25 000 €	I
- Axe 2 - FAIRE FACE AUX PROBLEMATIQUES DU ROYANS, DU VERCORS ET DES CONTREFORTS	12%	Action 5	Résister face aux loups	20 000 €	F
		Action 6	Faciliter le multiusage des espaces pastoraux	6 000 €	I/F
		Action 7	Maintenir la mosaïque des pelouses intraforestières	15 000 €	I
		Action 8	Mieux connaître la ressource en eau	15 000 €	F
- Axe 3 - COMMUNIQUER ET SOUTENIR LE PASTORALISME	20%	Action 9	Faire connaître le pastoralisme	50 000 €	F
		Action 10	Animer le plan pastoral	20 000 €	F
		Action 11	HORS PPT - 11 Valoriser les produits issus du pastoralisme		
				793 000 €	

	PPT (Région Auvergne - Rhône-Alpes)		Cofinancement					
			CD 26		FEADER		Autofinancement	
	Taux PPT	Montant PPT	Taux CG	Montant CG	Taux FEADER	Montant FEADER	Taux Autof	Montant Autof
Action 1	50%	9 000 €	0%	- €	50%	9 000 €	0%	- €
Action 2	17,5%	105 000 €	17,5%	105 000 €	35%	210 000 €	30%	180 000 €
Action 3	20%	4 800 €	20,0%	4 800 €	40%	9 600 €	20%	4 800 €
Action 4	25%	6 250 €	0%	- €	0%	- €	75%	18 750 €

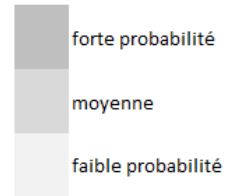
Action 5	40%	8 000 €	0,0%	- €	40%	8 000 €	20%	4 000 €
Action 6	40%	2 400 €	0,0%	- €	40%	2 400 €	20%	1 200 €
Action 7	40%	6 000 €	0,0%	- €	40%	6 000 €	20%	3 000 €
Action 8	40%	6 000 €	0,0%	- €	40%	6 000 €	20%	3 000 €

Action 9	40%	20 000 €	0%	- €	40%	20 000 €	20%	10 000 €
Action 10	80%	16 000 €	0%	- €	0%	- €	20%	4 000 €
Action 11								

23%	183 450 €	14%	109 800 €	34%	271 000 €	29%	228 750 €
-----	-----------	-----	-----------	-----	-----------	-----	-----------

		MO potentiels
Action 1	Favoriser la dynamique collective des éleveurs et des propriétaires	ADEM
Action 2	Équiper les terrains pastoraux	GP - AFP - Communes
Action 3	Approfondir les connaissances du domaine pastoral	Communes ou EPCI
Action 4	Encourager les collectivités territoriales à acquérir du foncier	Communes ou CD26
Action 5	Résister face aux loups	EPCI
Action 6	Faciliter le multiusage des espaces pastoraux	EPCI
Action 7	Maintenir la mosaïque des pelouses intraforestières	EPCI
Action 8	Mieux connaître la ressource en eau	EPCI
Action 9	Faire connaître le pastoralisme	Festival Est Ouest, assos, EPCI
Action 10	Animer le plan pastoral	EPCI
Action 11	HORS PPT - 11 Valoriser les produits issus du pastoralisme	

Probabilité de démarrage des actions				
2018	2019	2020	2021	2022

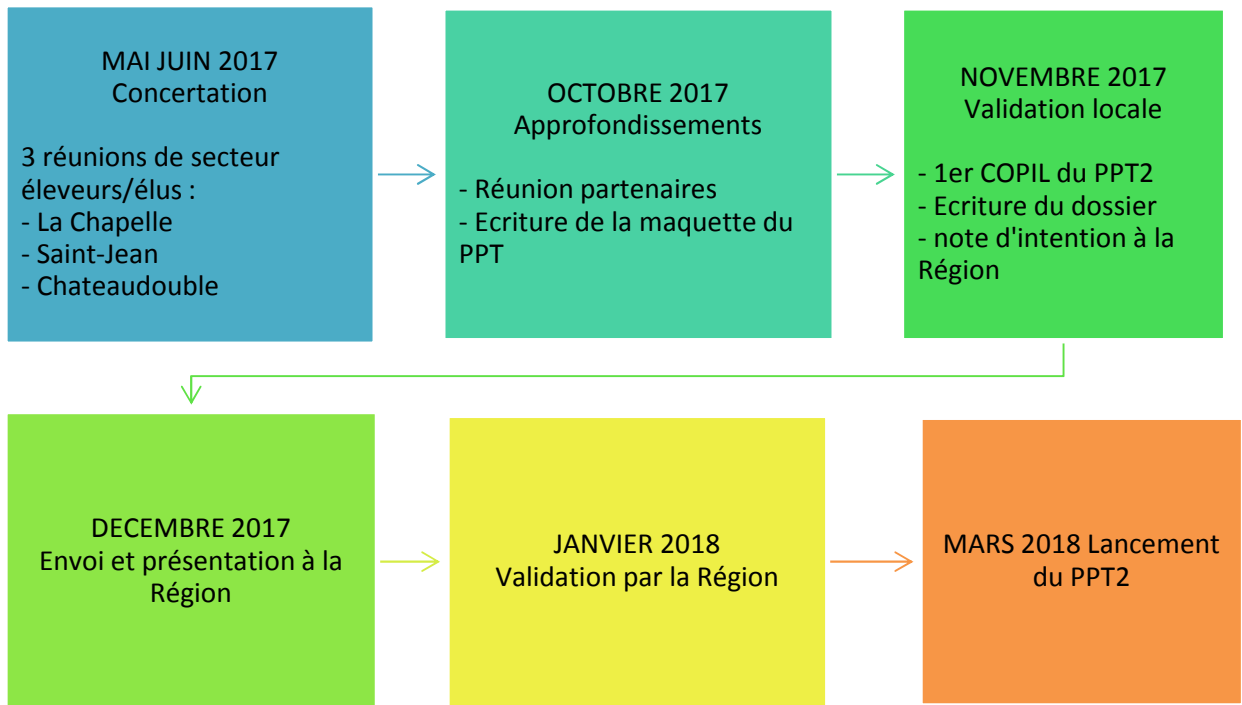


6. Gouvernance

6.1. Elaboration du PPT : concertation locale, calendrier, acteurs,

La CCRV, en partenariat avec l'Agglo de Valence Romans, porte l'élaboration du nouveau Plan Pastoral Territorial du Royans Vercors et des Contreforts. L'ADEM a été missionnée pour accompagner les collectivités dans ce travail. Des réunions locales à destination des élus et des éleveurs ont été organisées ; le but étant d'échanger sur les enjeux pastoraux et sur les problématiques (pas uniquement pastorales) rencontrées par les éleveurs/élus du territoire. Ce travail a été complété par une réunion entre élus, acteurs/utilisateurs des espaces pastoraux et partenaires financiers.

Les propositions faites dans cadre des réunions de concertation ont abouti à la construction d'un programme d'actions validé par le comité de pilotage du 6/11/2017.



6.2. Gouvernance : le comité de pilotage

La gouvernance de ce PPT sera portée par un comité de pilotage qui ressemblera sensiblement à celui du 1^{er} plan pastoral territorial. L'Agglomération de Valence Romans aura une place plus importante que lors du premier programme, de par l'inclusion de toutes ses communes pastorales dans le même périmètre. Ce comité de pilotage à l'ambition d'aborder d'autres sujets que le plan pastoral lors des prochaines réunions, et ainsi favoriser les liens entre ce programme et les autres politiques agricoles et forestières du territoire.

Pour ce qui est du PPT, le COPIL suivra, orientera et évaluera le programme, et donnera un avis consultatif sur tous les dossiers de subvention concernées par ces programmes. Il sera élargi à de nouveaux acteurs dans le cadre du Plan Pastoral Territorial (Groupement pastoraux, PNRV, offices du tourisme...) et **son avis, pour les dossiers PPT, sera décisionnel.**

Chacun des acteurs invités à la commission aura connaissance de l'ordre du jour en amont et pourra ainsi savoir si sa présence est requise en fonction de l'ordre du jour.

6.3. Suivi, mise en œuvre et évaluation du PPT

6.3.1. Animation du programme

La coordination du PPT est portée par la CCRV et comprendra :

- l'organisation et l'animation des commissions pour les sujets « pastoraux »
- le lien avec l'ADEM en tant qu'animateur technique des GP
- le suivi administratif du programme
- la communication autour du PPT

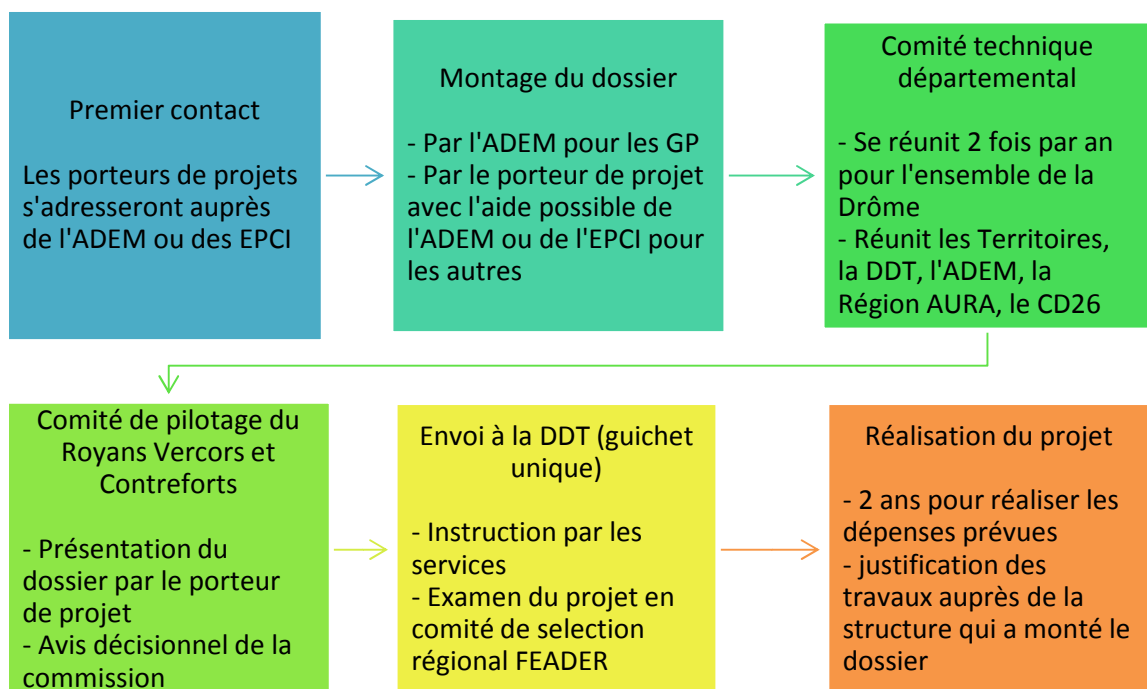
- les bilans annuels (consommation, nombre de projets et éleveurs concernés, suivi et bilan des projets soutenus, etc.)
- l'évaluation du programme

Cette coordination sera réalisée en étroite collaboration avec un technicien de l'Agglomération de Valence Romans dans le cadre de points techniques réguliers. L'identification, l'animation et l'accompagnement des porteurs de projets seront réalisés par chaque EPCI sur leurs fonds propres et/ou feront appel à des financements dans le cadre de fiche-actions thématiques du PPT.

➔ Le Territoire a été sensible au fait que certains éleveurs regrettaient un manque d'information au sujet du PPT. Le Territoire y est sensible et souhaite diffuser plus largement le bilan du premier PPT et afficher plus clairement la politique pastorale du Territoire.

6.3.2. Le parcours d'un dossier de subvention

Le parcours théorique d'un dossier déposé dans le cadre du PPT peut être schématisé comme suit :



6.3.3. L'évaluation du programme

L'évaluation du PPT Royans Vercors et Contreforts sera réalisée par la CCRV dans le cadre de l'animation générale.

Cette évaluation, quantitative et qualitative, se fera en deux étapes :

- une évaluation à mi-parcours courant 2020

Légère, cette évaluation intermédiaire doit permettre de connaître l'état d'avancement de la consommation des enveloppes et réorienter si besoin les actions des collectivités comme par exemple la communication auprès des potentiels porteurs de projet.

- une évaluation finale à la fin du programme.

Plus approfondie, l'évaluation finale doit analyser l'ensemble des impacts du programme sur les projets menés et financés, mais aussi sur l'ensemble des enjeux pastoraux du territoire et proposer des pistes de réflexion pour la suite de l'action pastorale dans la Vallée de la Drôme. Pour réaliser cette évaluation, les acteurs considéreront que le projet est réussi si à travers ce plan pastoral on a...

- *maintenu le nombre d'éleveurs*
- *favorisé la gestion collective et partagé des espaces pastoraux*
- *aménagé et structuré l'espace pastoral*
- *accompagné et amplifié des pratiques performantes et innovantes pour gérer l'espace pastoral*
- *favorisé une identité pastorale du Territoire*
- *sensibilisé le grand-public aux enjeux et aux pratiques pastorales*
- *facilité le multiusage*
- *réussi une expérimentation de remise en pâture d'une ou de plusieurs pelouses intraforestières*
- *progressé sur les connaissances de la ressource en eau*
- *avancé sur la question de la prédation...*